

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix -- Travail -- Patrie

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION  
TERRITORIAL ET DE LA  
DÉCENTRALISATION

RÉGION DU LITTORAL

COMMUNE DE POUMA



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace -- Work -- Fatherland

MINISTRY OF TERRITORIAL  
ADMINISTRATION AND  
DECENTRALIZATION

LITTORAL REGION

POUMA COUNCIL

## RAPPORT D'ETUDE

# MÉCANISME DE CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE POUMA



Appui technique et financier du Programme National du Développement Participatif  
(PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)

Réalisée par l'Institut Panafricain pour le Développement Afrique-Centrale (IPD-AC)



Octobre 2018



## **SOMMAIRE**

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	4
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES.....	5
LISTE DES FIGURES ET CARTES .....	6
PREFACE.....	7
RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	9
ABSTRACT .....	12
INTRODUCTION .....	15
CHAPITRE I : CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE EN MATIERE DE DECENTRALISATION ET DE DEVELOPPEMENT LOCAL AU CAMEROUN .....	18
I.1.    CADRE LÉGISLATIF ET RÈGLEMENTAIRE DE LA DÉCENTRALISATION.....	19
I.1.1.    Les bases constitutionnelles de la décentralisation au Cameroun .....	19
I.1.2.    Les lois comme fondement de la décentralisation au Cameroun .....	20
I.1.3.    Les fondements règlementaires de la décentralisation au Cameroun .....	20
I.2.    PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL .....	20
I.2.1.    Concept d'économie locale .....	20
I.2.2.    Liens entre développement local et décentralisation.....	21
I.2.3.    Freins au développement local.....	22
I.2.4.    Quelques alternatives à ces Freins au développement local.....	22
I.2.5.    Démarche de la promotion du développement local .....	23
I.2.6.    Démarche de projet du développement du territoire .....	23
I.3.    BRÈVE PRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE POUMA .....	25
I.3.1.    Localisation de la Commune .....	25
I.3.2.    Milieu biophysique .....	27
I.3.3.    Milieu humain .....	30
I.3.4.    Le milieu socio-économique .....	30
I.3.5.    Principales infrastructures par secteur.....	34
CHAPITRE II : SYNTHESE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE SUR LE CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE POUMA .....	36
II.1.    CONTEXTE DE L'ÉTUDE.....	37
II.1.1.    Définition du CCAP.....	38
II.1.2.    But du CCAP .....	38
II.1.3.    Axes du CCAP .....	38
II.1.4.    Caractéristiques du CCAP .....	39
II.1.5.    Facteurs de succès du CCAP.....	39
II.1.6.    Modalité de mise en œuvre du CCAP retenue dans le cadre du PNPD .....	39
II.2.    OBJECTIF ET MÉTHODOLOGIE DU CCAP .....	40
II.2.1.    Objectifs.....	40
II.2.2.    Méthodologie du CCAP .....	40
II.3.    MÉTHODOLOGIE DE TIRAGE DE L'ÉCHANTILLON ET DE COLLECTE DE DONNÉES .....	41
II.3.1.    Tirage de l'échantillon .....	41
II.3.2.    Cartographie.....	43
II.3.3.    Sensibilisation des ménages .....	43
II.3.4.    Collecte des données.....	44
II.4.    MÉTHODOLOGIE DE MESURE DES INDICATEURS DE PERCEPTION .....	45
II.4.1.    Sur le questionnaire : .....	45
II.4.2.    Sur la mesure des indicateurs de perception .....	45
CHAPITRE III : PRINCIPAUX RÉSULTATS ET AMÉLIORATIONS SUGGÉRÉES .....	47
III.1.    PRÉSENTATION DE LA POPULATION ENQUÊTÉE.....	48
III.2.    SECTEUR DE L'EAU POTABLE.....	49
III.2.1.    Disponibilité et utilisation des services de l'eau potable .....	49
III.2.2.    Coût et qualité des services de l'hydraulique .....	53
III.2.3.    Appréciation des services de l'eau potable .....	53
III.2.4.    Raisons de non-satisfaction des populations .....	54
III.2.5.    Principales attentes en matière de service de l'eau potable .....	54
III.3.    SECTEUR DE LA SANTÉ .....	55

III.3.1.	Disponibilité et utilisation des services de santé .....	55
III.3.2.	Coût et qualité des services sanitaires .....	57
III.3.3.	Appréciation des services de santé .....	58
III.3.4.	Raisons de non-satisfaction des populations .....	59
III.3.5.	Principales attentes en matière de service de santé .....	59
III.4.	SECTEUR DE L'ÉDUCATION.....	60
III.4.1.	Disponibilité et utilisation des services de l'éducation par cycle .....	60
III.4.2.	Coût et qualité des services de l'éducation par cycle .....	62
III.4.3.	Appréciation des services de l'éducation par cycle .....	62
III.4.4.	Raisons de non-satisfaction des populations par cycle.....	63
III.4.5.	Principales attentes des populations en matière d'éducation.....	64
III.5.	SERVICES OFFERTS DANS L'INSTITUTION COMMUNALE .....	65
III.5.1.	Disponibilité et utilisation des services dans l'institution communale .....	65
III.5.2.	Raisons de non-satisfaction des populations .....	67
III.5.3.	Principales attentes en matière de services dans l'institution communale .....	68
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS .....		69
CHAPITRE IV : PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE POUMA .....		71
ANNEXES.....		78
	Annexe 1 : Liste des enquêteurs et superviseur sélectionnés pour la commune de Pouma .....	79
	Annexe 2 : Questionnaire de l'enquête.....	80
	Annexe 3 : Rapport de l'atelier de restitution.....	88
	Annexe 4 : Arrêté communal mettant en place le comité de pilotage de l'opération du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la commune .....	89

## **SIGLES ET ABRÉVIATIONS**

APEE : Association des Parents d'Élèves et Enseignants

CCAP : Contrôle Citoyen de l'Action Publique

CMA : Centre Médical d'Arrondissement

COSA : Comité de Santé

DAADER : Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural

ECAM : Enquête Camerounaise Auprès des Ménages

GIC : Groupement d'Initiative Commune

INS : Institut National de la Statistique

IPD-AC : Institut Panafricain pour le Développement Afrique-Centrale

MINEDUB : Ministère de l'Education de Base

MINEFOP : Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle

MINESEC : Ministère des Enseignements Secondaires

MINFOF : Ministère des Forêts et de la Faune

OSC : Organisation de la Société Civile

PAARDIC: Programme d'Appui aux Actions Rurales de Développement Industriel et Commercial

PCD : Plan Communal de Développement

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

PNDP : Programme National de Développement Participatif

ZD : Zone de Dénombrement

## **LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES**

Tableau 1 : Situation générale de la commune de Pouma.....	26
Tableau 2: Principales activités économiques par types d'acteurs.....	33
Tableau 3 : Etat des infrastructures scolaires dans la Commune de Pouma.....	34
Tableau 2 : Liste des centres de formation.....	34
Tableau 3 : Infrastructures scolaires primaires et maternelles dans la Commune de Pouma.....	34
Tableau 4 : Aires de santé dans la Commune de Pouma en 2011 .....	35
Tableau 5 : Caractéristiques des répondants .....	48
Tableau 6 : Caractéristique des chefs de ménages .....	49
Tableau 7 : Système d'approvisionnement en eau .....	49
Tableau 8 : Principale source d'approvisionnement en eau .....	50
Tableau 9 : Qualité de l'eau .....	50
Tableau 10 : Temps moyen mis pour accéder à la principale source publique en eau.....	50
Tableau 11 : Répartition (%) des ménages ayant déclaré une panne, selon la période observée pour la remise en fonction de la source .....	51
Tableau 12 : Institution/Personne résolvant la panne de la principale source publique d'eau.....	52
Tableau 13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau .....	52
Tableau 14 : Appréciation des montants payés pour l'approvisionnement en eau .....	53
Tableau 15 : Satisfaction du besoin exprimé en eau potable .....	53
Tableau 16 : Raisons de l'insatisfaction des populations en matière d'approvisionnement en eau .....	54
Tableau 17 : Attentes des ménages en matière de service de l'eau potable .....	54
Tableau 18 : Formation sanitaire la plus proche du ménage et temps moyen pour l'atteindre .....	55
Tableau 19 : Répartition des ménages par préférence de recours aux soins .....	56
Tableau 20: Identification des responsables de formations sanitaires.....	56
Tableau 21 : Caractéristiques des formations sanitaires visitées .....	57
Tableau 22 : Appréciation du montant payé à la formation sanitaire.....	58
Tableau 23 : Appréciation de l'accueil au sein des centres de santé .....	58
Tableau 24 : Résolution des problèmes de santé du village, Raisons d'insatisfaction .....	59
Tableau 25 : Attentes en service de santé .....	59
Tableau 26 : Répartition des distances parcourues par des enfants issus des ménages par cycle .....	60
Tableau 27 : Caractéristiques de l'établissement.....	61
Tableau 28 : Nombre d'élèves et appréciation de la présence des enseignants .....	61
Tableau 29 : Appréciation du montant payé .....	62
Tableau 30 : État des salles de classe et structures ayant réfectionné la salle .....	62
Tableau 31 : Satisfaction des services de l'éducation.....	63
Tableau 32 : Attentes pour les services de l'éducation.....	64
Tableau 33 : Obtention d'un service à la commune .....	65
Tableau 34 : Lenteur pour l'obtention d'un service à la commune .....	66
Tableau 35 : Informations sur les actions de la commune / Implication des ménages.....	67
Tableau 36 : Insatisfaction vis-à-vis des services fournis par la Commune .....	67
Tableau 37 : Attentes des ménages .....	68
Tableau 38 : Synthèse des problèmes par secteur .....	72
Tableau 39 : Plan d'actions .....	74
Tableau 40: Programme de dissémination et de présentation du plan d'actions .....	77

**LISTE DES FIGURES ET CARTES**

Figure 1 : Localisation et carte de la Commune de Pouma..... 25

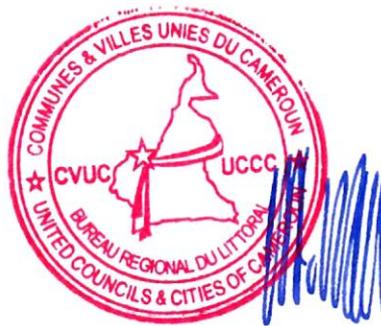
## **PREFACE**

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) se présente comme une action des citoyens ou des Organisations de la Société Civile (OSC) qui vise à (i) apprécier l'action publique ou à amener les acteurs publics à rendre compte aux populations ; (ii) apprécier la pertinence des projets/Programmes ainsi que les moyens qui y sont affectés ; (iii) réorienter les axes de développement en fonction de nouveaux besoins identifiés ; (iv) compléter les mécanismes publics de contrôle (administratif, juridictionnel, parlementaire) et (v) pourrait être un outil d'aide à la décision.

Les résultats de l'enquête contenus dans le présent rapport permettront d'avoir un aperçu du niveau de satisfaction ou de non-satisfaction d'un échantillon représentatif de 320 ménages de la Commune de Pouma, tirés aléatoirement du fichier EC-ECAM4 par l'Institut National de la Statistique (INS) dans les secteurs de l'eau potable, la santé, l'éducation et les services communaux.

Les analyses des données obtenues pour les secteurs suscités ainsi que la synthèse des résultats, montrent que des efforts restent à faire pour améliorer le niveau de perception, par les populations des actions entreprises par les services publics.

La vision que j'ai de la commune de Pouma, est qu'au fil du temps le plan d'action arrêté au terme de cet exercice et reposant sur les attentes exprimées par les populations soit effectivement mis en œuvre au plaisir des populations de cette belle localité.



**Chief NGUIME EKOLLO Frédéric**  
Ingénieur Général Polytechnicien des Mines  
Officier de l'Ordre National de la Valeur

## **RÉSUMÉ EXÉCUTIF**

Pour permettre à la population d'apprécier les actions de l'État au sein des communes, le PNDP, outil mis en place par le Gouvernement en 2004 pour améliorer les conditions de vie des populations en milieu rural et impulser le processus de la décentralisation, s'est donné de mener une enquête de perception des services fournis par l'État dans le cadre du Contrôle Citoyen de l'Action Publique. L'objectif étant de capter auprès des populations, leurs perceptions de la satisfaction de l'offre des services publics dans les secteurs ciblés, notamment l'eau potable, l'éducation, la santé et le service communal.

En effet, au cours de la deuxième phase de ce programme et ce, dans le cadre de sa mission, le PNDP a expérimenté dans 10 communes pilotes (01 commune dans chaque région du Cameroun) le mécanisme de Contrôle Citoyen de l'Action Publique.

Celui-ci s'est basé d'une part sur l'opération d'enquête auprès des ménages pour capter la perception des populations sur l'offre de services publics dans les secteurs de l'eau potable, de la santé, de l'éducation et du service communal ; et d'autre part sur la dissémination de résultats afin d'opérer des changements significatifs relatifs à la qualité des services communaux.

Tenant compte des leçons tirées de cette expérience pilote, le PNDP a jugé utile de l'étendre progressivement à toutes les communes. Aussi, il a été retenu, dans la phase III du programme, de réaliser dans 160 communes une enquête auprès des ménages pour permettre aux populations de porter une appréciation sur l'offre des services publics.

Pour la fiabilité des résultats de l'enquête inscrite dans cette perspective, le PNDP s'est appuyé fortement sur l'expertise technique de l'INS qui a planifié le sondage, selon les bases et la méthodologie scientifiques, et aussi réalisé le traitement des données collectées sur le terrain.

Dans sa phase opérationnelle, l'enquête commandée par le PNDP dans la commune de Pouma a été menée par l'IPD-AC. Cette dernière fait partie des 15 communes retenues dans le Littoral et pour lesquelles les résultats issus de l'enquête seront destinés à être capitalisés pour améliorer l'action publique en vue d'une meilleure perception de celle-ci par les populations.

De l'analyse des données collectées sur le terrain, il en ressort que :

- pour ce qui concerne le secteur de l'eau potable, un nombre important des ménages n'est satisfait du système d'approvisionnement en eau (44,2 %). Ils estiment notamment que l'eau est de mauvaise qualité, les points d'eau sont insuffisants et même, ceux qui existent sont éloignés ;

- dans le secteur de la santé, le niveau de non-satisfaction est de 30,2% et s'explique par l'éloignement des formations sanitaires, les manquements liés au personnel, la mauvaise qualité des services offerts et l'insuffisance de médicaments dans les formations existantes ;
- concernant le secteur de l'éducation, les proportions des ménages non satisfaits des services d'éducation seraient de 4,7% pour le cycle maternel, 12,4% pour le cycle primaire, et 3,0% pour le cycle secondaire;
- s'agissant des services communaux, la proportion des ménages insatisfaits est de 48,9%.

En définitive, pour améliorer la perception de l'action publique dans la commune de Pouma, l'institution communale devra mettre sur pied un dispositif de maintenance et de gestion des infrastructures existantes et impliquer davantage les populations dans les prises de décision.

## **ABSTRACT**

To enable the population to appreciate the actions of the State within the municipality, the PNDP, a tool set up by the Government in 2004 to improve the living conditions of the populations in rural areas and to impulse the process of the decentralization, had decided to carry out a survey of perception of the services provided by the State within the Citizen Control of the Public Action. The objective is to collect from the populations, their perceptions of the satisfaction of the supply of public services in the targeted sectors, in particular the potable water, the education, the health and the municipal service.

Indeed, during the second phase of this program, as part of its mission, the PNDP has experimented in 10 pilot municipalities (01 in each region of Cameroon) a citizen control mechanism of public action.

This one was based on the one hand on the operation of household survey to collect the perception of the populations on the supply of public services in the sectors of the potable water, the health, the education and the service of the municipality; and on the dissemination of results in order to make significant changes to the quality of municipal services.

Taking into account the lessons learned from this pilot experience, the PNDP considered it useful to extend it gradually to all municipalities. Also, in phase III of the program, it was decided to carry out a household survey in 160 municipalities to enable the population to assess the supply of public services.

For the reliability of the results of this survey, the PNDP relied heavily on the technical expertise of the INS which planned the survey, according to the bases and the scientific methodology, and also carried out the processing of data collected in the field. In its operational phase, the survey commissioned by the PNDP in the Pouma Council was conducted by the IPD-AC. The Pouma council is one of the 15 Municipalities retained in the Littoral Region and for which the results resulting from the investigation are intended to be capitalized to improve the public action for the benefit of the populations.

From the analysis of the data collected in the field, it follows that:

- For the Potable water sector, most households are not satisfied with the water supply system (44.2%). In particular, they consider that the water is of poor quality, the water points are insufficient and even those which exist are far away;
- In the health sector, the level of non-satisfaction is 30.2% and can be explained by the

remoteness of health facilities, the poor quality of services offered, staff shortcomings and the lack of medicines in existing health facilities;

- Regarding the education sector, the proportions of households not satisfied with education services would be 4.7% for the nursery cycle, and 12.4% for the primary cycle;
- For municipal services, the proportion of households dissatisfied is 48.9%.

Finally, to improve the perception of public action in the municipality of Pouma, the municipal institution will set up a maintenance and management of existing infrastructure and involve more people in decision-making.

## **INTRODUCTION**

Promouvoir le bien-être des populations fait partie de l'une des plus grandes missions de l'État dans un pays. Ainsi, dans un environnement global marqué par les crises économiques, sociales et environnementales, et sous la pression des partenaires au développement, plusieurs de gouvernements africains dont le Cameroun, ont opté pour la décentralisation comme mode de gestion de l'État. En effet, non seulement la décentralisation contribue à une meilleure efficacité de l'action publique, mais aussi elle renforce le développement local et améliore l'équité à travers une meilleure répartition des ressources.

Le concept de développement local peut donc être compris comme un processus de création (production), de rétention (appropriation), et de redistribution (partage équitable) des richesses sur le territoire. Il est né de la prise de conscience de ce que les politiques d'aménagement du territoire dont le but est de corriger les grands déséquilibres géographiques et socioéconomiques doit s'appuyer sur une organisation des volontés locales pour être efficace.

Un environnement juridique approprié étant indispensable pour la mise en place de la décentralisation, le gouvernement camerounais s'est doté d'un ensemble de lois, de décrets et d'outils pour l'encadrer. C'est ainsi que, le PNDP a été mis en place par l'État comme outil permettant d'accélérer la mise en œuvre du processus de décentralisation et promouvoir le bien-être des populations.

Pour mesurer l'action de l'État dans les communes, le PNDP s'est engagé à conduire un processus de Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans 160 communes. L'objectif étant de consolider la prise en compte des aspirations des populations non seulement dans ses réalisations, mais aussi dans celles des autres acteurs de développement qui interviennent dans l'espace communal. Plus spécifiquement, il est question de réaliser une enquête de perception des populations sur la qualité des services de l'État dans les secteurs de l'eau potable, de la santé et de l'éducation ; ainsi que sur la fourniture de services par la commune.

Pour mener à bien cette action dans la commune de Pouma, l'expertise de l'Institut Panafricain pour le Développement a été sollicitée par le PNDP. Au sein de la commune de Pouma, l'enquête a été menée dans 16 zones de dénombrement dans lesquelles au total, 320 ménages ont été échantillonnés. La collecte de données a été faite auprès des ménages échantillonnés et les résultats sont consignés dans le présent document.

Le présent rapport est structuré de la manière suivante :

- Chapitre I : Cadre législatif et règlementaire en matière de décentralisation et développement local au Cameroun
- Chapitre II : Synthèse méthodologique de l'enquête sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la commune de Pouma
- Chapitre III : Principaux résultats et améliorations suggérées
- Chapitre IV : Plan d'action pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique dans la commune de Pouma

**CHAPITRE I : CADRE LEGISLATIF ET  
REGLEMENTAIRE EN MATIERE DE  
DECENTRALISATION ET DE DEVELOPPEMENT  
LOCAL AU CAMEROUN**

Le cadre législatif et règlementaire de la décentralisation et du développement local au Cameroun se scrute à travers un ordonnancement des textes juridiques, partant de la Constitution jusqu'au décret en passant par les lois ainsi que de la disposition des institutions en charge du développement local. Pour présentation expressive de ce chapitre, il semble méthodologiquement contraignant, de mettre en exergue d'une part les lois et règlements de la République en la matière (I-1) et d'autre part, les mécanismes de promotion de développement local tant au niveau national que local (I-2).

## **I.1. CADRE LÉGISLATIF ET RÈGLEMENTAIRE DE LA DÉCENTRALISATION**

Pour que la décentralisation puisse prendre corps dans un État, il faut absolument le meubler d'un environnement juridique approprié. C'est ce que le gouvernement camerounais s'est attelé à faire dans son ressort territorial. Il s'agira ici de présenter de façon ordonnancée les bases constitutionnelles, juridiques et règlementaires de la décentralisation au Cameroun.

### **I.1.1. Les bases constitutionnelles de la décentralisation au Cameroun**

La loi N°96/06 du 18 Janvier 1996 portant modification de la constitution de 1972 a fait de la décentralisation la pierre angulaire non seulement de l'expression de l'État de droit au Cameroun, mais également de la promotion du développement local. L'alinéa 2 de l'article premier du titre premier, « *De l'État Et de La Souveraineté* » conditionne la forme de l'État à l'instauration de la pratique de la décentralisation comme modèle de gouvernance. On peut y lire « la République du Cameroun est un État unitaire décentralisé ». Le titre X, *Des Collectivités Locales* consacre huit (08) articles (de l'article 55 à l'article 62) pour encadrer la pratique de la décentralisation. Il se manifeste là, de la part du constituant camerounais, une réelle volonté de faire des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) des acteurs à part entière de la construction et de la consolidation des idéaux de paix, de l'intégration nationale, de promotion de la démocratie et du développement local. On peut y lire en l'article 55, alinéa 2 « les Collectivités Territoriales Décentralisées sont des personnes morales de droit public. Elles jouissent de l'autonomie administrative et financière pour la gestion des intérêts régionaux et locaux. Elles s'administrent librement par des conseils élus et dans les conditions fixées par la loi. Les conseils des collectivités territoriales décentralisées ont pour missions de promouvoir le développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif des collectivités ». Ceci illustre à suffisance que la décentralisation camerounaise a en amont une base constitutionnelle conséquente. Qu'en est-il de la loi.

### **I.1.2. Les lois comme fondement de la décentralisation au Cameroun**

La constitution dans son titre XII, *Des Dispositions Transitoires et Finales* annonce la mise en place progressive des institutions constitutionnellement établies. C'est dans ce sillage que le législateur camerounais, va se pencher dans l'opérationnalisation de la décentralisation. Les lois dites de la décentralisation du 22 juillet 2004, consacrent ainsi la pratique de cette forme nouvelle de gouvernance. La loi N°2004/017 d'Orientation de la Décentralisation vient fixer les règles générales applicables en matière de la décentralisation territoriale, tel que le chapitre premier du titre premier l'énonce. Dans l'ensemble on y trouve la définition d'un cadre d'action, la description des acteurs et leurs missions. La loi N°2004/018 portant sur les Communes et celle N°2004/019 portant sur les Régions ont apporté une plus-value significative dans la définition des missions des acteurs ainsi que dans les mécanismes d'actions de ces derniers.

Si les lois donnent fondamentalement une base à la décentralisation au Cameroun, la règlementation participe également à la concrétisation de la pratique de la décentralisation et par conséquent constitue un fondement non négligeable de celle-ci.

### **I.1.3. Les fondements règlementaires de la décentralisation au Cameroun**

On y retrouve une kyrielle de mécanismes d'actions, dont les plus fréquents se recrutent dans les décrets, les arrêtés et les ordonnances. En général, ces instruments participent de la rationalisation du fonctionnement des acteurs interpellés de près ou de loin, par la décentralisation. On peut y observer : les orientations dans le transfert des compétences, dans la gestion des ressources communales et dans la gestion des relations. En somme, on assiste à un ensemble de mécanismes portés par le pouvoir exécutif, dans le souci d'harmoniser un environnement de plus en plus concurrentiel, afin de rester cohérent avec les engagements de l'État vis-à-vis de lui-même et des autres acteurs tant nationaux qu'internationaux.

## **I.2. PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL**

Dans cette rubrique, nous présenterons le concept du développement local, le lien entre le développement local et la décentralisation, la démarche de promotion du développement local et les outils de la promotion du développement local.

### **I.2.1. Concept d'économie locale**

Le concept de développement local naît de la prise de conscience de ce que les politiques d'aménagement du territoire (logique d'État) mises en œuvre pour corriger les grands

déséquilibres géographiques et socioéconomiques (logiques du marché) ne peuvent trouver leur pleine efficacité qu'en s'appuyant sur une organisation des volontés locales (logique de territoire).

Ce processus de développement s'articule autour de trois dimensions (l'espace, le temps, les acteurs). Il permet à la population du territoire concerné de résoudre progressivement ses problèmes et de réaliser ses ambitions dans les domaines économique, social, culturel et environnemental par la participation active, individuelle et collective de l'ensemble des citoyens.

Processus dynamique et incertain plutôt que réalité figée, le développement local est ainsi à la fois un problème de consolidation territoriale et de coordination entre les différents acteurs, qui interpelle les contextes institutionnels locaux. Par ailleurs, cette notion comporte une dimension endogène qui insiste sur la mobilisation et la valorisation productive des ressources, des énergies, des forces sur un espace (ou un « territoire ») sans que ce dernier ne désigne à priori une aire donnée, aux délimitations physiques précises, fixes et aisément repérables. Il est essentiel de souligner que ce qui peut être « local » ici est régional, voire national ailleurs.

### **I.2.2. Liens entre développement local et décentralisation**

Selon la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation, art. 2, al. 2, la décentralisation constitue l'axe fondamental de promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local. La décentralisation, c'est aussi un maire élu pour exercer des compétences avec des moyens humains et financiers sur un territoire déterminé.

Entre décentralisation et développement local, il y va plus que d'un accommodement entre deux modes de gestion ; l'un, redistributif de compétences centrales vers les périphéries de l'État, l'autre, participatif à la base, des forces qui composent une communauté.

La population, et donc le citoyen, est au centre du processus de décentralisation et du développement local.

La décentralisation et le développement local sont au service de la réduction de la pauvreté doivent être le moteur d'un développement durable, avec ce que ses composantes économiques, environnementales et sociales ont d'indissociable.

La décentralisation et le développement local, comme processus de mobilisation des acteurs locaux pour la création, la distribution des richesses sur un territoire, concerne les États centraux au travers de l'élaboration de leur stratégie de réduction de la pauvreté.

Ainsi, en transférant les compétences et les ressources, la décentralisation peut promouvoir la démocratie locale et la bonne gouvernance et contribuer de manière durable au bien-être des populations locales.

Si le développement local est fondé sur la participation et le consensus, la décentralisation en revanche contient l'expression d'un droit de substitution légitime ; c'est la différence fondamentale entre la décentralisation, comme projet politique, et le développement local, comme pratique sociale.

### **I.2.3. Freins au développement local**

De nombreux facteurs liés au partage du pouvoir peuvent empêcher la réalisation du développement local. Au nombre de ces facteurs, nous pouvons citer:

- Une coopération difficile entre l'État et les collectivités locales qui peut freiner toute dynamique d'actions communes. On peut citer, à cet effet, la lourdeur du cadre unitaire et la fragmentation territoriale qui ont tendance à induire des interventions moins complémentaires, des chevauchements de compétences et la dispersion des initiatives, ainsi qu'un cloisonnement des institutions et des budgets ;
- Une médiation difficile du gouvernement local qui ne cherche pas à coordonner les actions des différents acteurs locaux au risque de créer la communalisation, c'est-à-dire le fait de considérer la commune comme étant le but de la décentralisation et du développement local. Le rôle du gouvernement local devrait s'apparenter à celui d'un stimulateur et facilitateur du développement, qui créerait un espace de concertation où les différents acteurs locaux se retrouveraient et discuteraient de la promotion du territoire.

### **I.2.4. Quelques alternatives à ces Freins au développement local**

Une première solution est le contrat plan qui est un cadre de collaboration contraignant entre l'État et la commune pour la poursuite des objectifs de développement. Défini par la loi N°2011/008 du 06 mai 2011 sur l'aménagement et le développement du territoire, le contrat-plan est un document négocié entre l'État d'une part, une collectivité décentralisée, un groupe de communes ou un syndicat de communes d'autre part, éventuellement assorti de contrat particulier, définissant de manière détaillée le partage solidaire des responsabilités en vue de l'exécution harmonieuse de programmes pluriannuels de développement ou des actions d'aménagement du territoire dans une ou plusieurs communes ou une région pendant une période déterminée, et dans lequel chaque partenaire s'engage sur la nature, le contenu et le financement partiel des différentes actions programmées.

D'autres solutions peuvent être envisagées parmi lesquelles, la création des sociétés d'économie mixte locale qui associeraient les collectivités locales au secteur privé ainsi que la multiplication des fora permettant la concertation et la naissance de l'ingénierie territoriale

### **I.2.5. Démarche de la promotion du développement local**

Le développement territorial part de l'idée selon laquelle chaque territoire, chaque région a des potentialités qu'il peut valoriser grâce au projet de développement local, conçu et mis en œuvre avec et pour les populations.

Un projet de développement local ou « processus de développement territorial » vise le changement de la situation d'un territoire et de ses habitants par la valorisation des qualités (ressources, atouts, valeurs), minimisant les handicaps et le contournement des contraintes.

Il est initié et mis en œuvre par et avec, la participation de ses habitants et de leurs « institutions ». Il tente de répondre à leurs aspirations, et de valoriser leurs « richesses » collectives.

Quatre conditions doivent être vérifiées pour parler de projet de développement local :

- Un projet de développement local doit être déployé sur un territoire ;
- Sa conception doit reposer sur un consensus formulé à travers un ensemble d'avantages, d'opportunités ou d'objectifs ;
- Sa mise en œuvre doit associer les populations locales ;
- Il est conduit par des « institutions » ou des dispositifs qui sont à la dimension du territoire où il s'applique.

### **I.2.6. Démarche de projet du développement du territoire**

La démarche du projet de développement du territoire est participative, porteuse d'une certaine vision de la citoyenneté.

Elle compte cinq étapes en interaction permanente pendant le déroulement du projet :

- Diagnostic ou état des lieux ;

Il consiste en une étude pluridisciplinaire et exhaustive des forces et des faiblesses du territoire afin de lire et de comprendre le territoire et de choisir ce qu'il faut faire pour répondre aux enjeux essentiels de celui-ci.

- Élaboration

Le diagnostic permet d'identifier certaines orientations et d'élaborer les actions à mener. Orientations et actions sont priorisées pour répondre aux enjeux du territoire. Le plan d'actions qui en découle ne peut cependant être considéré comme acquis qu'après l'obtention des

financements. Il s'agit également ici d'identifier les actions à conduire en partenariat avec les financeurs et autres partenaires au développement et de les valider ainsi par des instances extérieures.

➤ Contractualisation

Il s'agit ici d'une phase de signature de conventions avec des partenaires financiers et autres partenaires œuvrant dans le domaine du développement. C'est également la phase de contractualisation avec les divers partenaires en charge de l'exécution ;

➤ Conduite

Il est possible au cours de l'exécution du projet, d'identifier de nouvelles initiatives non initialement prévues, et susceptibles d'enrichir le projet.

Pour suivre le déroulement du projet, il faut définir collectivement les indicateurs de suivi qui aident au pilotage de ses actions. Il est clair que pour accorder des chances de réussite au projet, des études de rentabilités sont nécessaires.

➤ Évaluation

Il s'agit ici d'un arrêt afin de porter un jugement sur la façon dont le projet est réalisé. Des critères, définis collectivement, permettent de contribuer à cette appréciation du point de vue de l'impact, de la pertinence, de l'efficacité, de la cohérence interne ou externe, de l'efficience et de la qualité. L'évaluation est réalisée en interne par les acteurs du territoire, avec éventuellement un appui externe (regard extérieur).

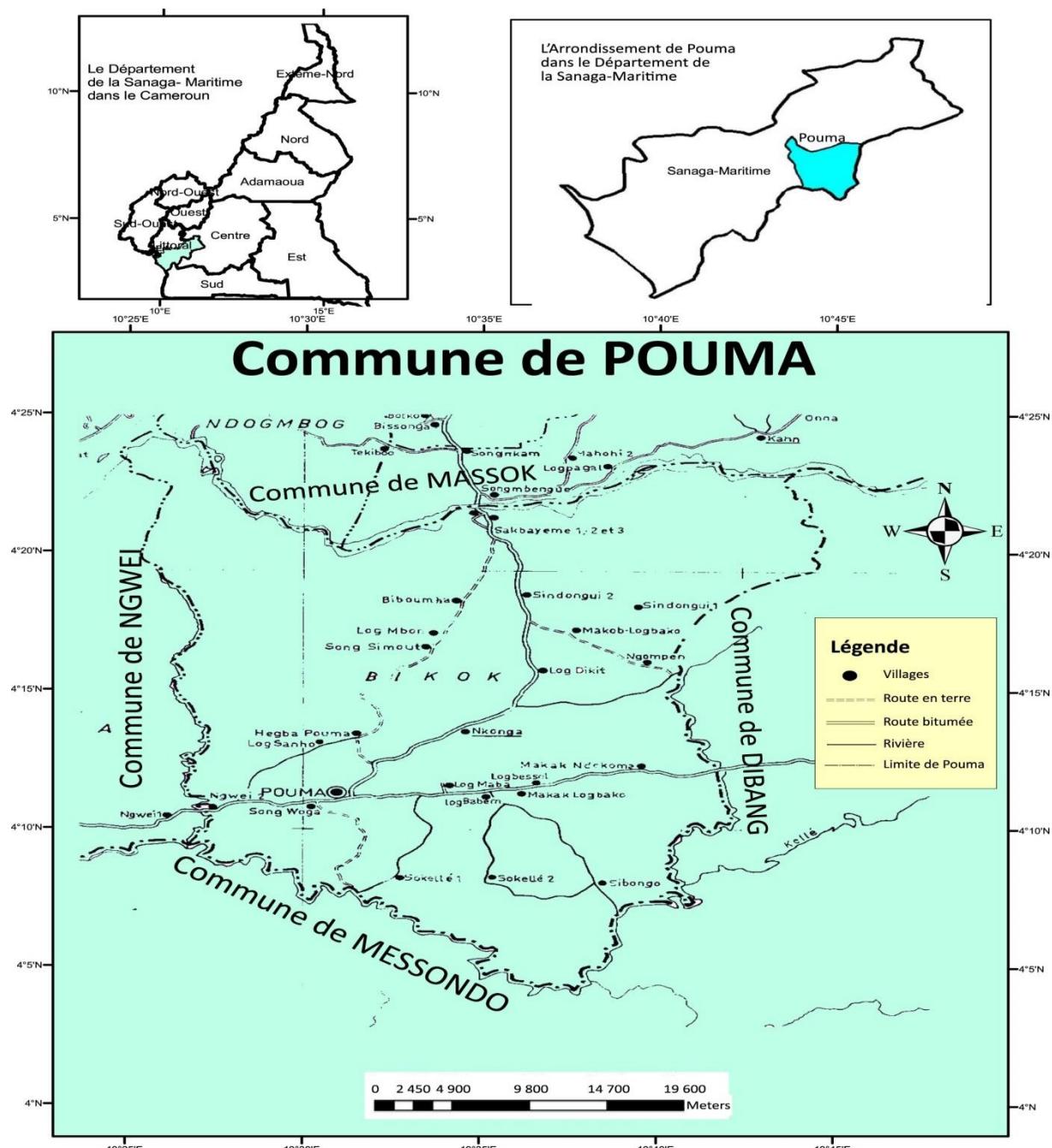
### I.3. BRÈVE PRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE POUMA

Dans cette partie, nous présenterons la commune de Pouma notamment sa localisation, son milieu biophysique, son milieu humain et son milieu socioéconomique.

#### I.3.1. Localisation de la Commune

La ville de POUMA est un arrondissement situé dans la région du littoral, département de la Sanaga Maritime dans et a pour Chef-lieu la ville de Pouma.

*Figure 1 : Localisation et carte de la Commune de Pouma*



## Rapport d'étude : Mécanisme de CCAP dans la commune de Pouma

---

La Commune de Pouma créée par le décret N°77/203 du 29/06/1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial, couvre celui de l'Arrondissement du même nom et s'étend sur une superficie de 701 km<sup>2</sup> pour 24 villages avec chefferies de 3<sup>ème</sup> degré (Pouma, Logdikit, Sokelle 1 et 2, Hegba Pouma, Logsanho, Song woga, Sibongo, Sidongui 1 et 2, Log maba, Log babem, Makak Logbako, Nkonga, Sakbayeme, 1, 2 et 3, Log mbon, Song simouth, Ngompem, Bibouhma, Makak ndokoma et Log maba ), avec une densité de 21 habitants au km<sup>2</sup>. Elle est située à 50 km d'Edéa et à mi-chemin entre Douala (115 km) et Yaoundé (environ 145 km) sur l'axe reliant les deux villes. La ville de Pouma est à 157 mètres du niveau de la mer. L'Arrondissement de Pouma limité :

- Au nord par le fleuve Sanaga et la Commune de Massock ;
- Au Sud par la rivière Kellé et la Commune de Messondo dans le Département du Nyong et Kellé ;
- À l'Est par la rivière Ndoupe et Dibang (Nyong et Kellé) et ;
- À l'Ouest par la rivière Ngwei et la Commune Ngwei.

*Tableau 1 : Situation générale de la commune de Pouma*

Région	Littoral	
Département	Sanaga Maritime	
Arrondissement	Pouma	
Commune	Pouma	
Date de création	29 juin 1977	
Population	13.475 habitants environ, selon les sources communales	
Superficie	701 km <sup>2</sup>	
Densité population	21 habitants au km <sup>2</sup>	
Communes voisines	Au nord	Commune de Massock
	Au sud	Commune de Messondo
	À l'ouest	Commune de Ngwei
	À l'Est	Par la commune de Dibang
Nombre de chefferies	03 chefferies de 3 <sup>e</sup> degré	
Nombre de villages	<b>24 villages</b> : Pouma, Logdikit, Sokelle 1 et 2, Hegba Pouma, Logsanho, Song woga, Sibongo, Sidongui 1 et 2, Log maba, Log babem, Makak Logbako, Nkonga, Sakbayeme, 1, 2 et 3, Log mbon, Song simouth, Ngompem, Bibouhma, Makak ndokoma et Log maba	
Population totale de la commune	<b>13.475 habitants</b> (recensement général de la population dont les résultats ont été publiés en 2010)	
Population urbaine	Env. 23,41%	
Population rurale	Env. 76,59%	
Activités économiques	Agriculture, élevage, commerce, artisanat et transport	
Infrastructures scolaires	- 08 écoles maternelles dont 03 privées	
	- 22 écoles primaires publiques	
	- 22 écoles primaires confessionnelles	
	- 01 lycée d'enseignement général	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 01 lycée technique public ;</li> <li>- 04 établissements d'enseignement général (collèges) ;</li> <li>- 01 centre multifonctionnel de promotion des jeunes (CMP) ;</li> <li>- 01 centre de formation privé ;</li> <li>- 01 centre de formation en agriculture ;</li> <li>- 01 centre de promotion des jeunes</li> <li>- 01 centre de formation de promotion de la femme</li> <li>- 01 SAR/SM</li> </ul>
Autres infrastructures sociales	<p>Formations sanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 01 Hôpital de district</li> <li>- 02 hôpitaux privés (Pouma et Sackbayémé)</li> <li>- 06 CSI</li> <li>- 02 Centres de santé privés</li> </ul>

*Source : PCD de Pouma, 2011*

### **I.3.2. Milieu biophysique**

#### **I.3.2.1. Climat**

Le climat dans la Commune de Pouma est équatorial de type guinéen avec quatre saisons :

- Une grande saison sèche allant de décembre à mi-mars avec de fortes températures en mars et en avril de 27° C en moyenne ;
- Une petite saison de pluies allant de mi-mars à mi-juin avec des journées pluvieuses mais souvent chaudes;
- Une petite saison sèche qui court de mi-juin à mi-septembre ;
- Une grande saison de pluies allant de mi-septembre à mi-novembre.

La pluviosité annuelle moyenne s'élève à 2500 MM. Son exposition aux vents dominants et son gradient altitudinal introduisent des variations importantes qui portent aussi bien sur la pluviométrie et sa répartition que sur la température dont la moyenne annuelle se situe entre 22 et 26°C. L'insolation est supérieure à 12000 heures par an. L'amplitude thermique se situe autour de 3,2°C. Cette combinaison d'abondantes pluies, des températures élevées et constantes, du long ensoleillement permet un développement végétatif rapide et explique que la végétation si elle n'est pas détruite soit sempervirente.

#### **I.3.2.2. Sol**

L'Arrondissement de Pouma possède plusieurs types de sols :

- Des sols du type très sableux à sablo limoneux provenant d'une conjonction de sédiments alluviaux de la Sanaga que l'on retrouve à Sindongui 2 et à Sackbayémé ;
- Des sols de type sablo-limoneux, que l'on retrouve à Log Dikit, Ndokoma Makak ;

- Des sols argileux par endroits, notamment à Log Bissol, Sokélé1, Sokélé2 ;
- Des sols argilo- sableux comme à Nkonga.

Dans l'ensemble, les sols de la région sont peu épais. Ce qui ne favorise pas une agriculture mécanisée. Cependant au niveau des bas-fonds, on trouve de sols alluviaux colluvionaires beaucoup plus épais et favorables à la pratique des activités agricoles. On peut cependant noter que dans l'ensemble de la Commune, sous l'effet des eaux de pluie, les espaces dénudés pour usage agricole sont soumis à l'action de l'érosion caractérisée par la disparition de l'horizon superficiel organique.

#### ***I.3.2.3. Relief***

Le relief est très accidenté au Sud et à l'Est. On y rencontre les collines abruptes difficilement praticables et des vallées profondes et drainées. Les plus fortes se trouvent au niveau de Song Ndjiki, Nkondjock II, Likol-Likoul, Sibongo, Sokélé 1 et Sokélé 2. On y rencontre également de bas plateaux comme celui de Song Paglan et Ndokoma Makak. À l'Ouest et au Nord de l'Arrondissement, le relief est moins accidenté. On rencontre cependant des collines aux pentes abruptes à Konga 2 et Sakbayémé. Mais ce sont surtout de bas plateaux parsemés de vallons drainés qui dominent.

#### ***I.3.2.4. Hydrographie***

La commune de Pouma est bien arrosée par de nombreux ruisseaux et rivières qui servent de temps en temps de point d'approvisionnement en eau de boisson et pour autre usage domestique pour les populations. Cependant durant la saison sèche, plusieurs ruisseaux tarissent notamment au nord de la Commune, ce qui pousse les populations à parcourir de longues distances à la recherche d'eau, dans certaines zones.

Les principaux cours d'eaux identifiés sur le territoire de la Commune sont : Kéllé, Ndoupé, Mandjobè, LepMakot, Ngwei, Bibobo, Nsas, LepNgobabem, LepNgobitom, LepMassek, PomLèp, Malanga, LepDjogui, LepBaga, LepDipang, LepPem, LepDikombi, LepSolipoï, LepBassié, LepLipol, LepNgobitom. Ces cours d'eaux pour la plupart se jettent dans la Sanaga. Ils marquent les limites de la Commune de Pouma par rapport aux Communes voisines et représentent les limites intérieures entre la plupart des villages.

### ***1.3.2.5. Flore et faune***

La végétation originelle de la Commune de Pouma est la forêt. Cependant, celle-ci est détruite par la culture itinérante sur brûlis et l'exploitation forestière abusive. La végétation actuelle est constituée d'une mosaïque de cultures et de vergers ainsi que d'une forêt secondaire d'âge variable notamment à Sibongo, Sokélé 1 et Sokélé 2, à Songpaglan et à Mba'a Mapan. La flore de cette forêt est composée de nombreuses essences telles que les roseaux, l'Iroko, le Moabi, le Baobab, le Doussier, le Bubinga, l'Ebène, le Talis, l'Okan, l'azobe qui abonde le long du fleuve Sanaga, l'Ilomba, l'Ikop, le Pashi qui sont des essences de grande importance économique. Par exemple le Bubinga est recherché pour la fabrication des meubles et pour ses vertus médicinales, l'Ilomba est un bois de déroulage, l'Azobe est une essence eau potable ; quant au Moabi jaune, il est recherché pour le placage et la menuiserie intérieure ; son écorce est utilisée pour soigner plusieurs maladies en l'occurrence le paludisme, la fièvre jaune, l'ebène pour les objets d'art et ses vertus médicinales et ésotériques. Plusieurs sociétés forestières interviennent dans les forêts de la Commune mais ne respectent nullement la politique de reboisement décidée dans la loi sur la forêt. Ces essences sont souvent exploitées de manière illégale. Malgré leur présence, il n'existe aucune unité de transformation de bois dans la Commune.

La faune est menacée de disparition. Le gros gibier est de plus en plus rare à cause de la destruction de la forêt et de la « sur chasse » notamment par les armes à feu. Les espèces animales encore rencontrées dans la localité sont entre autres :

- Les rongeurs (Rats, Mangoustes, Hérissons, Porcs épics, etc.) ;
- Les reptiles (Serpents, Varans, Boa, etc.) ;
- Les oiseaux (Perdrix, Perroquets sauvages, Hiboux, etc.) ;
- Les mollusques (Escargots, etc.) ;
- Les grimpeurs (singes, chimpanzés, gorille, écureuil).

Les singes, les gorilles, les antilopes, les phacochères constituent les représentants de la classe des mammifères dans la zone longeant la Sanaga ; ces animaux implantent leur habitat au fin fond des forêts, dans des endroits isolés et faiblement marqués par la présence des hommes.

### **I.3.3. Milieu humain**

#### ***I.3.3.1. Quelques repères historiques***

Avant 1977, Pouma était rattachée à Edéa. Pouma est devenu Commune par décret N°77/203 du 29/06/1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial. De 1977 à 2004, elle est connue sous l'appellation de Commune Rurale de Pouma et depuis 2004, elle est devenue la Commune de Pouma avec pour chef-lieu la ville de Pouma. Elle est, de nos jours, dirigée par un Conseil Municipal composé de vingt-trois (23) conseillers élus dont dix-sept (17) hommes (73,91%) et six (06) femmes (26,08%). Il se réunit en quatre sessions par an dont deux sessions ordinaires et deux sessions extraordinaires. L'organe exécutif compte trois (03) membres dont deux (02) hommes et une (01) femme. Le conseil est constitué des élus RDPC, parti au pouvoir.

#### ***I.3.3.2. Taille et structure de la population***

La Commune de Pouma compte 13 475 habitants répartis comme suit La population rurale dans la Commune représente 76,59% de la population totale contre 23,41% pour la population urbaine. Comme partout ailleurs dans la Sanaga Maritime, la population masculine est plus importante que la féminine, ce qui pose un problème matrimonial et de renouvellement de la société. La répartition de la population par village se présente de la manière suivante :

### **I.3.4. Le milieu socio-économique**

#### ***I.3.4.1. Le milieu social***

Dans la Commune de Pouma et de manière générale dans les villages, la vie sociale et traditionnelle s'organise autour du chef, qui à un droit successoral héréditaire. L'organisation traditionnelle des populations locales, telle que nous la connaissons aujourd'hui, date de la fin de la première guerre mondiale. Des chefferies se sont constituées dans la Commune et regroupent l'essentiel des populations de la localité.

#### **(i) Groupes ethniques**

La composition sociologique de la population de Pouma est cosmopolite. Ainsi, La Commune de Pouma est peuplée par les clans Bikok, Log Hende et Manga'a auxquels sont venus s'ajouter les populations d'horizons divers. D'après le dernier recensement général de la population dont les résultats ont été publiés en 2010, Pouma est donc une zone rurale.

La religion.

**(ii) Religion**

La commune de Pouma est multiconfessionnelle ; en effet, certaines populations sont attachées aux rites traditionnels qui côtoient allègrement les religions séculaires que sont le catholicisme, le protestantisme, le pentecôtisme et l'islam. Toutefois, on y dénombre plusieurs dénominations religieuses dont plusieurs se recrutent parmi les églises réformées et les églises nouvelles ou de réveil.

***1.3.4.2. Principales activités économiques***

**(i) Agriculture**

L'économie de la commune de Pouma est essentiellement agricole. L'encadrement des producteurs est assuré principalement par les services du MINADER, représentés dans la ville de Pouma par la délégation d'Arrondissement dudit ministère ; et dans les zones rurales par les postes agricoles dont on dénombre huit (07).

**(ii) Élevages et pêches**

L'élevage de la volaille, du porc et des petits ruminants est pratiqué par les populations de Pouma à petite échelle et de manière artisanale. Les bororos cependant, conduisent l'élevage du gros bétail dans les zones de pâturage menacées de désertification et soumises aux conflits agropastoraux.

La pêche quant à elle est pratiquée dans les cours d'eau de la commune et reste artisanale.

**(iii) Chasse**

Les activités de chasse sont pratiquées par les populations de la commune dans les forêts primaires et secondaires qui y sont présentes. Cette activité pratiquée sans réglementation se heurte souvent aux répressions des agents de la faune ; toutefois, de nombreux types de gibier sont souvent capturés en l'occurrence : les gorilles, les chimpanzés, singes, buffles, porc – épics, biches, serpents etc.

**(iv) Exploitation forestière**

La Commune de Pouma est très riche en essence. Sa forêt s'étend jusqu'aux communes voisines. Jadis cette forêt nantie de nombreuses essences était exploitée par les forestiers. Aujourd'hui, les essences recherchées sont devenues rares et c'est ainsi que cette forêt est soumise aux abattages anarchiques, hors contrôle du poste forestier qui manque des moyens logistiques et humains de surveillance, ce qui constitue un manque à gagner pour l'État camerounais.

**(v) Artisanat**

L'activité artisanale est peu développée à Pouma. On retrouve Toutefois, au niveau du centre urbain quelques mécaniciens, les soudeurs métalliques, les couturiers et les vanniers, etc. Ces entreprises de l'économie sociale et solidaire ne sont malheureusement pas structurées.

**(vi) Commerce**

Le commerce est pratiqué par quelques couches sociales et concerne les vivres tant frais que cuits, les produits de pêche et de chasse et les articles manufacturés. Les activités commerciales sont plus intenses les jours de marché à Pouma.

**(vii) Industrie**

En matière d'industrie, la commune de Pouma demeure pauvre. On y rencontre cependant des pressoirs à huile encore artisanaux.

**(viii) Services**

Les services présents dans la commune sont de tous ordres notamment les Services Déconcentrés de l'État, les services privés et les services du domaine de l'informel. Il faut noter que l'ensemble de ces services ne sont véritablement pas équipés. Les infrastructures sont vieillissantes et les équipements vétustes.

**(ix) Extraction et vente du sable**

L'extraction, le transport et la vente du sable fin et blanc de la commune, sont des activités prisées par les jeunes. Taxi moto : activité réalisée principalement par les jeunes ; Transport interurbain. Une synthèse des spéculations peut être faite dans le tableau suivant :

**Tableau 2: Principales activités économiques par types d'acteurs**

Activités	Localisation	Hommes	Femmes	Jeunes	Observation	
Agriculture	Cacao	Dans tout l'Arrondissement	85%	5%	10%	Prédominance des hommes
	Banane plantain		75%	15%	10%	Implication générale
	Tubercules		20%	75%	5%	Prédominance des femmes
	Céréales		55%	40%	5%	Implication générale
Maraichage	Dans les espaces marécageux	30%	65%	5%	pratique saisonnière	
Commerce	Restauration	Centre urbain	10%	80%	10%	Apanage des femmes et des jeunes
	Produits agricoles	marchés périodiques et centre urbain	20%	75%	5%	Prédominance des bayam sellam
	Échoppes/boutiques	Centre urbain et groupements	25%	20%	55%	Implication de toutes les couches
Transport(taxi moto)	À travers la commune	20%	Non active	80%	Activité des jeunes sans emploi	
Transport interurbain	Vers les autres communes	85	Non active	15	Activité des jeunes sans emploi	
Extraction sable	Abords des cours d'eau et marécages	10%	00%	90%	Activité des jeunes et des hommes	
Chasse	Tous les villages	10%	Non active	30%	Aucune implication des femmes	
Micro finance	Centre urbain	10%	30%	60%	Activité prisée par les jeunes	

**Source : équipe de travail Pouma**

De ce qui précède, l'on peut observer un dynamisme de l'ensemble des genres de la population, mais avec des particularités pour chaque activité. Si les hommes s'activent dans l'agriculture, le commerce et la chasse, ils sont beaucoup moins actifs dans l'extraction du sable et le transport, qui sont des activités prisées par les jeunes. Les femmes quant à elles sont aussi très dynamiques et participent à tous les secteurs autant que les hommes dans l'agriculture et le commerce. Elles sont cependant quasi inactives dans le transport, l'extraction du sable et la chasse.

### **I.3.5. Principales infrastructures par secteur**

#### **I.3.5.1. Enseignement secondaire**

**Tableau 3 : État des infrastructures scolaires dans la Commune de Pouma**

<b>Établissements</b>	<b>Nombre</b>	<b>Activités</b>
Établissements d'enseignement secondaire général public	04	Enseignement général (collège)
Établissement d'enseignement à cycle complet : Lycée technique public	01	Enseignement technique
Établissement d'enseignement à cycle complet : Lycée général	01	Enseignement général

**Source : PCD de Pouma, 2011**

#### **I.3.5.2. Infrastructures des secteurs : Jeunesse, Agriculture, Promotion de la Femme et de la Famille**

**Tableau 2 : Liste des centres de formation**

<b>Secteur</b>	<b>Infrastructure</b>	<b>Nombre</b>	<b>activités</b>
Agriculture	Centre de formation de la DAADR – agriculture	01	Agriculture, pisciculture, élevage
	Postes agricoles	07	Encadrement des agriculteurs
Promotion de la femme et de la famille	Centre de formation de promotion de la femme	01	Informatique, couture, restauration
Jeunesse	Centre de formation de la délégation de la jeunesse	01	Couture
	SAR (Section artisanat rural)	01	Menuiserie, couture
	CMP (centre multifonctionnel de promotion des jeunes	01	Couture, informatique
	Centre de formation Elena Nguera (privé)	01	Couture, restauration

**Source : PCD de Pouma, 2011**

#### **I.3.5.3. Éducation de base**

**Tableau 3 : Infrastructures scolaires primaires et maternelles dans la Commune de Pouma**

<b>Établissements</b>	<b>Nombre</b>	<b>Effectif des élèves</b>
Écoles maternelles	08	277
Écoles primaires publiques	22	1880

## Rapport d'étude : Mécanisme de CCAP dans la commune de Pouma

Établissements	Nombre	Effectif des élèves
Écoles primaires confessionnelles	01	226

*Source : PCD de Pouma, 2011*

### I.3.5.4. Santé publique

*Tableau 4 : Aires de santé dans la Commune de Pouma en 2011*

Aires de santé	Formations sanitaires catégorie	Secteur	Capacité d'accueil	Observations
POUMA CENTRE	Hôpital de district de Pouma	Public	30 lits	Insuffisance du personnel technique Insuffisance d'équipements
S <sup>T</sup> ANDRE	Hôpital Catholique St André	Privé Catholique		
	Centre de santé Intégré de TJEDIKOÏ	Public		Insuffisance du personnel technique Centre sous équipé
MAKOB LOG BAKO	CSI de Makob Log Bako	Public		Insuffisance d'équipements
	Centre de Santé de St Louis de Ngompem	Privé		
	CSI de Nkanla	Public		Insuffisance du personnel technique Absence de laboratoire Centre sous équipé
SONG SIMOUTH	Hôpital de Sakbayémé	Privé protestant	110 lits	
	CSI de Song Simouth	Public		Insuffisance d'équipements
NKONGA	CSI de Nkonga	Public	17 lits	Insuffisance d'équipements
	CSI de Hegba Pouma	Public		Insuffisance d'équipements

*Source : Délégation de la santé de Pouma*

**CHAPITRE II : SYNTHESE METHODOLOGIQUE DE  
L'ENQUETE SUR LE CONTRÔLE CITOYEN DE  
L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE  
POUMA**

## **II.1. CONTEXTE DE L'ÉTUDE**

Depuis la deuxième phase du PNDP, l'un des résultats attendus est : « le nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information ». Une phase pilote de l'opération a été conduite en 2011 et a porté sur 10 communes prises dans les 10 régions. Dans le cas de la région du Littoral, la commune de Manjo avait été retenue pour la mise en œuvre du CCAP.

La phase pilote a permis de :

- Observer un grand engouement des populations à donner leur avis sur le développement de leurs localités.
- Relever les points perfectibles, sur lesquels les sectoriels, les maires se rendent à l'évidence des améliorations à apporter dans la gestion de leurs localités.
- Relever les points d'attention pour une réussite de cette opération.

Ces points d'attention concernaient principalement les plans technique, administratif et financier.

- **Sur le plan technique** : Le caractère sensible de cette opération exige que l'échantillonnage et l'analyse des données qui en découlent soient rigoureux et obéissent à une méthodologie qui repose sur des bases scientifiques.
- **Sur le plan financier** : La coordination de l'opération, la collecte, l'analyse des données, la production des rapports, la dissémination des résultats et la conduite des changements issus de l'opération sont autant d'activités de l'opération qui induisent des coûts non négligeables toutes choses qui peuvent constituer un frein à l'appropriation de cette opération dans certaines communes.

La prise en charge de l'opération est donc une donnée à intégrer dans la réflexion visant à mettre en place de tels mécanismes, étant entendu que de prime abord, les Maires pourraient être quelque peu réfractaires à une telle évaluation.

- **Sur le plan du pilotage de l'opération** : le succès de l'opération exige un comité suffisamment indépendant pour que les résultats reflètent la perception réelle des bénéficiaires, il devrait également être suffisamment fort pour accompagner la commune dans la conduite des changements qui seront suggérés par l'évaluation. Ceci pourrait faire penser à deux scénarios extrêmes :

- (i) comité externe à la commune et totalement indépendant avec un ancrage institutionnel au niveau de la tutelle des communes ou,

(ii) un comité composé de personnels et élus de la commune ayant un ancrage institutionnel au niveau de la tutelle des communes.

Cette première expérience a permis de tirer des leçons qui ont été capitalisées pour la mise en œuvre du CCAP, dans le cadre de la troisième phase du PNDP.

Afin de disposer d'informations fiables pour cette opération, il a été retenu pour le PNDP III de réaliser une enquête dans 160 communes auprès des ménages pour capter leurs perceptions sur l'offre de service dans les secteurs de l'eau potable, de la santé, de l'éducation et du service communal.

- La conduite technique de l'opération a été confiée aux Organisations de la Société Civile (OSC) pour leur indépendance et leur connaissance du milieu.
- L'appui technique de l'INS est prépondérant tant sur la conception que sur l'opérationnalisation.

### **II.1.1. Définition du CCAP**

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (ScoreCard) se définit comme toute action de la part des citoyens ou des Organisations de la Société Civile (OSC) qui vise à (i) contrôler l'action publique ou à obliger à rendre compte aux citoyens ; (ii) apprécier la pertinence des projets/programmes ainsi que des moyens qui y sont affectés; (iii) réorienter les axes de développement en fonction des nouveaux besoins identifiés et (iv) compléter les mécanismes publics de contrôle (administratif, juridictionnel, parlementaire).

### **II.1.2. But du CCAP**

Le CCAP a pour but de :

- ***Promouvoir la gouvernance*** dans un contexte de crise de légitimité de l'État et de nombreuses insuffisances des mécanismes conventionnels ;
- ***Accroître l'efficacité de l'action publique*** à travers une meilleure prestation des services publics et une conception plus éclairée des politiques ;
- ***Renforcer les moyens d'action*** en faisant entendre la voix des citoyens vulnérables et défavorisés.

### **II.1.3. Axes du CCAP**

- Le budget participatif ;
- L'analyse politique du budget ;
- Les audits sociaux ;

- Le suivi de la dépense ;
- L'évaluation des services fournis ;
- Les exposés médiatiques.

Bien que le CCAP puisse s'effectuer sur plusieurs axes, l'axe retenu ici est l'évaluation des services fournis.

#### **II.1.4. Caractéristiques du CCAP**

Il peut être exercé :

- Par une multiplicité d'intervenants : les citoyens, les collectivités, les médias, les OSC ;
- À divers niveaux : micro social et macro social.

Il peut porter sur une multitude des questions :

- Politiques gouvernementales, dépenses publiques, prestations services.

Il peut reposer sur diverses stratégies :

- Recherche, suivi, planification participative, dépenses et promotion des droits, éducation du public.

#### **II.1.5. Facteurs de succès du CCAP**

- Le contexte politique et culturel ;
- L'accès à l'information et le rôle des médias ;
- La capacité de la société et la synergie État/société civile : le principe de la transparence est déterminant dans la mise en œuvre de CCAP, il se traduit pour l'État par un partage de l'information

#### **II.1.6. Modalité de mise en œuvre du CCAP retenue dans le cadre du PNDP**

- Bien qu'il existe plusieurs modalités de mise en œuvre du CCAP, le PNDP a choisi d'avoir recours au « **Citizen Reporting Card** » (CRC) mieux connu sous le nom de ScoreCard et qui pourrait être traduit littéralement comme le « **Rapport d'évaluation citoyen** »
- Le CRC peut être définie comme une évaluation du degré de satisfaction que les populations éprouvent envers les services publics.

## **II.2. OBJECTIF ET MÉTHODOLOGIE DU CCAP**

### **II.2.1. Objectifs**

#### ***II.2.1.1. Objectif global***

Il vise à recueillir les informations sur la satisfaction des ménages par rapport aux secteurs (i) de l'Eau Potable ; (ii) de l'Éducation ; (iii) de la Santé (iv) du Service Communal et formuler des recommandations en vue de susciter des changements dans l'action publique au niveau local.

#### ***II.2.1.2. Objectifs spécifiques***

- Mener une enquête d'opinion auprès des ménages ;
- Produire un rapport d'enquête ;
- Élaborer une planification stratégique pour la mise en œuvre des actions programmées ;
- Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation des actions programmées.

### **II.2.2. Méthodologie du CCAP**

La méthodologie du CCAP comprend 06 étapes : l'identification de l'opération, l'échantillonnage, la réalisation de l'enquête, le traitement et l'analyse de données, la dissémination des résultats et plaidoyer, et enfin l'amélioration des services.

#### ***II.2.2.1. Identification de l'envergure de l'opération***

En vue de disposer des informations dans le cadre de l'opération CCAP/SCORECARD, le PNDP III a retenu, à l'échelle nationale, la réalisation d'une enquête auprès des ménages dans 160 communes. Dans le Littoral cette opération vise à collecter les données et diffuser les résultats dans 15 communes. Alors que la conception et l'opérationnalisation du CCAP/SCORECARD se fait avec l'appui technique de l'INS (Institut National de Statistique), la conduite technique de l'opération, quant à elle, est confiée aux organisations de la société civile (OSC) en raison de leur indépendance et leur connaissance du milieu (07 communes pour PAARDIC et 08 pour l'IPD-AC). Cette connaissance du milieu repose entre autres sur l'accès aux ressources documentaires variées et sur l'expérience terrain et les compétences des ressources humaines utilisées.

#### ***II.2.2.2. L'échantillonnage***

Dans l'opération CCAP, la collecte d'informations s'est appuyée sur un plan de sondage élaboré par l'INS. À cet effet, ce ne sont pas toutes les communes du territoire national qui sont l'objet de l'enquête ni tous les ménages, mais une partie des ménages sélectionnés qui constituent des échantillons. Technique, le tirage de l'échantillon dans le cadre du CCAP repose sur la méthode de sondage stratifié à deux degrés.

#### ***II.2.2.3. La réalisation de l'enquête***

La réalisation de l'enquête CCAP a consisté préalablement à identifier les enquêteurs, les former aux techniques d'enquête, les sélectionner et à les déployer sur le terrain sous le contrôle d'un superviseur, en vue de la collecte des données.

#### ***II.2.2.4. Traitement et analyse des données.***

Le traitement des données a été effectué par l'INS tandis que l'analyse de données traitées et la rédaction du rapport sont réalisées par l'OSC.

#### ***II.2.2.5. Dissémination des résultats et plaidoyer***

Les résultats de l'enquête sont à diffuser à l'endroit des autorités communales, des populations, des sectoriels, des acteurs du développement, aux partenaires financiers et autres structures concernées par la mise en œuvre des recommandations et attentes exprimées par les populations.

#### ***II.2.2.6. Amélioration des services***

Les résultats de l'enquête en révélant la perception des populations sur l'offre des services publics vont susciter un réexamen de l'action publique, un changement dans la manière de concevoir, de voir et de faire les choses ; les échanges intergroupes sur l'existant et ses points faibles et sur les recommandations faites sur la base des attentes exprimées vont générer des idées nouvelles contribuant à améliorer les services publics offerts aux populations.

### **II.3. MÉTHODOLOGIE DE TIRAGE DE L'ÉCHANTILLON ET DE COLLECTE DE DONNÉES**

Le plan de sondage (échantillonnage) de l'enquête ScoreCard a été réalisé par l'INS et l'OSC IPD-AC sélectionné pour l'étude a procédé à la collecte des données dans la commune de Pouma.

#### ***II.3.1. Tirage de l'échantillon***

Cette partie décrit les principales caractéristiques du plan de sondage, son principal objectif est de dresser la liste exhaustive des unités statistiques à enquêter et sélectionnées selon les règles de l'art.

***II.3.1.1. Champ de l'enquête et population cible***

Le champ de l'enquête est la commune de Pouma et l'unité statistique est le ménage<sup>1</sup>.

***II.3.1.2. Taille de l'échantillon des ménages, nombre de ZD et nombre de ménages par ZD***

La détermination de la taille de l'échantillon d'une enquête auprès des ménages telle que l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (i.e. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.).

L'enquête ScoreCard a atteint un échantillon représentatif de 320 ménages dans la commune. Compte tenu des contraintes sus-évoquées, elle s'est appuyée sur les mêmes Zones de Dénombrement (ZD<sup>2</sup>) que celles sélectionnées lors de l'Enquête Complémentaire à la 4ème Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM4<sup>3</sup>) qui a sélectionné un maximum de 20 ZD dans chaque commune du Cameroun. EC-ECAM4 fournit en effet à ScoreCard l'avantage décisif de ne pas faire la mise à jour des ZD du RGPH3 (2005), puisqu'elle a été réalisée en 2016 par l'INS.

En conservant les 20 ZD de l'EC-ECAM4, ScoreCard a donc sélectionné 16 ménages par ZD pour atteindre les 320 ménages de chaque commune. Pour les communes ayant moins de 20 ZD, l'échantillon des 320 ménages a été réparti proportionnellement au nombre de ménages de chaque ZD obtenu lors de l'EC-ECAM4.

***II.3.1.3. Tirage de l'échantillon des ZD et des ménages***

De ce qui précède, on observe que le tirage de l'échantillon des ménages à enquêter s'est fait à 2 degrés. Les zones de dénombrement ont été tirées au premier degré, et les ménages ont été sélectionnés au deuxième degré dans celles-ci.

---

<sup>1</sup>Personne seule ou ensemble de personnes (ayant ou non un lien de sang ou de mariage), vivant dans une même unité d'habitation, prenant le plus souvent leur repas en commun et subvenant généralement de manière commune aux dépenses courantes. Ce groupe reconnaît généralement l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage (Source : INS, *Manuel des Concepts et Définitions utilisés dans les statistiques officielles au Cameroun, édition 2015*).

<sup>2</sup> Il s'agit de la plus petite unité géographique créée lors du découpage du territoire national pendant les travaux cartographiques du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH).

<sup>3</sup> Cette enquête a été réalisée en 2016 par l'INS.

**(i) Tirage des unités primaires : les ZD**

Le tirage de l'échantillon de ScoreCard s'est adossé sur celui de l'EC-ECAM4 qui s'est effectué à partir de la base de sondage issue du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2005 (RGPH3) au Cameroun. L'échantillon des ZD de l'EC-ECAM4 a été reconduit pour ScoreCard.

Il convient de rappeler que les ZD de l'EC-ECAM4 ont été sélectionnées dans chaque commune par la procédure de tirage systématique avec probabilités proportionnelles au nombre de ménages dans chaque ZD.

**(ii) Tirage des unités secondaires : les ménages**

Une fois les listes de ménages mises à jour par les équipes de dénombrement sur le terrain pour chaque ZD pendant l'EC-ECAM4, les ménages ont ensuite été numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement). La sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement a été effectuée à l'aide de la procédure de sélection aléatoire systématique.

Dans la commune de Pouma, 320 ménages ont été échantillonnés et enquêtés dans l'ensemble des 16 ZD.

### **II.3.2. Cartographie**

La base cartographique ayant été utilisée est celle de l'INS enquête complémentaire ECAM-4.

### **II.3.3. Sensibilisation des ménages**

La sensibilisation a débuté par un atelier de lancement officiel en date du 28 septembre 2017 dans la salle polyvalente des services du Gouverneur, présidé par son représentant. Cet atelier avait réuni toutes les parties prenantes des zones 09 et 10. A la suite de ce lancement au niveau régional, le Gouverneur avait signé une lettre circulaire à l'endroit des Préfets des Départements du Moungo et de la Sanaga-maritime. Avec l'appui des services du Préfet de la Sanaga Maritime et des communes concernées, les experts (superviseurs) de IPD-AC étaient descendus sur le terrain quelques jours avant la descente des enquêteurs pour informer et expliquer aux ménages les avantages de l'enquête en cours, ce qui a facilité la forte implication des ménages et nous a évité plus ou moins les réticences et résistances des populations enquêtées.

## **II.3.4. Collecte des données**

### ***II.3.4.1. Outils de collecte.***

L'outil de collecte répond d'abord au souci de rassembler des informations dont le traitement approprié permettra d'atteindre les objectifs de l'enquête. Pour cette enquête, l'outil principal de collecte est le questionnaire ménage. Il est composé de cinq (5) sections dont la première porte sur les renseignements généraux, la deuxième sur l'eau potable, la troisième sur la santé, la quatrième sur l'éducation et la dernière sur les services communaux. Les dossiers cartographiques de l'EC-ECAM4 ont également été mis à contribution.

### ***II.3.4.2. Collecte de données***

#### **➤ Formation et sélection des agents de collecte et des superviseurs**

La formation des agents enquêteurs dans le cadre de la mise en œuvre du Contrôle Citoyen de l'Action Publique (ScoreCard), s'est tenue dans la salle des actes de la Mairie de Pouma du 04 au 06 octobre 2017.

L'objectif principal de la formation était de procéder à la sélection définitive des agents enquêteurs formés sur l'utilisation des outils de collecte de données dans le cadre de l'enquête de la perception citoyenne dénommée (ScoreCard).

Cette formation visait spécifiquement à :

- Informer les agents enquêteurs sur le champ contextuel de l'enquête ;
- Donner les outils de la collecte de données ;
- Expliquer les outils de collecte ;
- Effectuer une sélection définitive des agents enquêteurs.

#### **➤ Déroulement de la collecte des données**

La collecte a visé à obtenir des populations leurs perceptions sur la satisfaction de l'offre des services publics dans les secteurs cibles dans la perspective de la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen des actions publiques réalisées sur le territoire communal.

Ainsi, pour une meilleure évaluation des actions publiques réalisées, l'enquête s'est appesantie sur la satisfaction des besoins primaires citoyens tels que :

- L'appréciation des services de l'eau potable ;
- L'appréciation des services de santé ;
- L'appréciation de l'éducation ;
- L'appréciation du service communal.

#### ***II.3.4.3. Exploitation et analyse des données***

L'exploitation des données a été faite par le PNDP après un contrôle préalable fait au niveau des questionnaires par les cadres de la CRC- PNDP-LT puis les étapes suivantes :

- La saisie des données et l'apurement du fichier de saisie ainsi que la tabulation et la production du rapport ;
- La tabulation a été faite à l'INS. Ces indicateurs déterminés ont fait l'objet de commentaires qui ont été consignés dans un rapport ;
- L'analyse et production du rapport de l'étude.

#### ***II.3.4.4. Présentation des résultats et négociation de l'amélioration des services***

La présentation des résultats et la négociation de l'amélioration des services se feront lors de la restitution du rapport de l'enquête dans la commune de Pouma.

### **II.4. MÉTHODOLOGIE DE MESURE DES INDICATEURS DE PERCEPTION**

La méthodologie de mesure des indicateurs de perception est en relation directe avec la méthodologie de tirage de l'échantillon et de collecte de données.

#### ***II.4.1. Sur le questionnaire :***

Le questionnaire est construit pour collecter les informations sur cinq rubriques à savoir :

- L'identification du répondant au questionnaire ;
- L'eau potable ;
- La santé ;
- L'éducation ;
- Le service communal.

#### ***II.4.2. Sur la mesure des indicateurs de perception***

Alors que l'identification du répondant cerne son nom, sa localisation, son âge, son sexe et son statut, pour garantir la fiabilité des informations collectées (contre vérification éventuelle des informations collectées par l'enquêteur en cas de nécessité), les autres rubriques susmentionnées du questionnaire

comprennent des questions fermées simples (choix d'une réponse) et des questions fermées complexes (choix entre une ou plusieurs réponses proposées). Le cumul des réponses sur une modalité de réponses proposées permet d'évaluer l'intensité de la fréquence des réponses, les tendances des opinions sur un problème, de mesurer le niveau de satisfaction vis-à-vis de l'offre de services publics et le niveau des attentes.

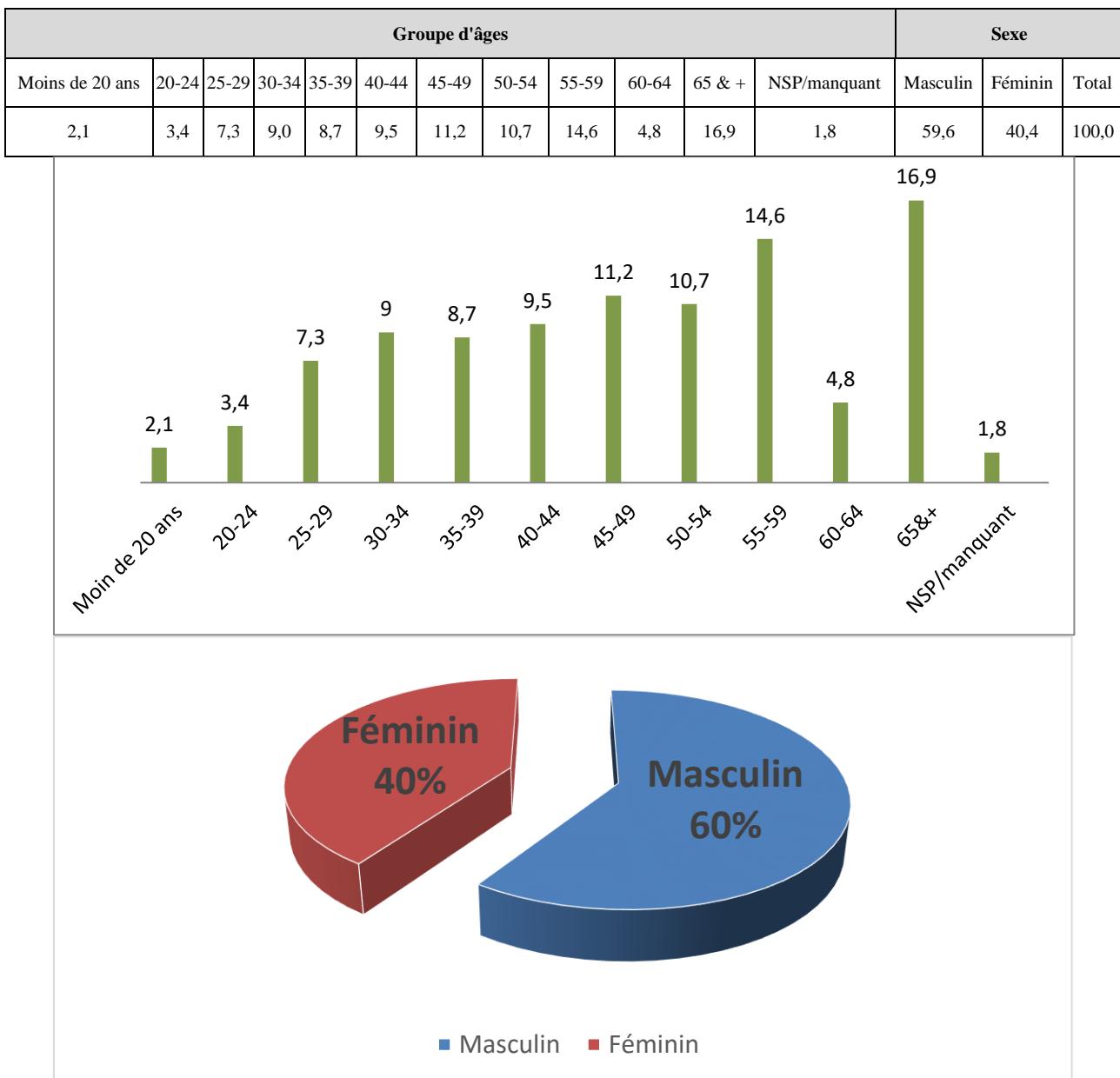
Les indicateurs (quantitatifs ou qualitatifs) de perception contenus dans le questionnaire sont donc mesurés par le poids de la fréquence des réponses sur une modalité. Il est utile de noter que pour minimiser les biais dans les informations recueillies dans chacune des communes, le contrôle du déroulement de l'enquête a veillé à avoir un taux de réponses d'au moins 80% (ménages répondants /ménages tirés\* 100).

**CHAPITRE III : PRINCIPAUX RÉSULTATS ET  
AMÉLIORATIONS SUGGÉRÉES**

Dans ce chapitre, il est présenté les différents résultats obtenus après analyse des données collectées sur le terrain.

### **III.1. PRÉSENTATION DE LA POPULATION ENQUÊTÉE**

*Tableau 5 : Caractéristiques des répondants*



*Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017*

Nous remarquons ici que la majorité des répondants enquêtés sont de sexe masculin (59,6% d'homme contre 40,4% de femmes). La tranche d'âge la plus enquêtée est "65 ans et +"; tandis que la tranche là moins enquêtée est "Moins de 20 ans".

**Tableau 6 : Caractéristique des chefs de ménages**

Groupe d'âges - chef du ménage													Sexe du chef de ménage		
Moins de 20 ans	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 & +	NSP/manquant	Masculin	Féminin	Total	
0,2	1,4	4,7	8,1	5,3	7,8	12,7	11,6	13,6	7,9	21,2	5,5	76,2	23,8	100,0	

**Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017**

La plupart des chefs de ménages enquêtés sont de sexe masculin (76,2% d'homme contre 23,8% de femme). La tranche d'âge la plus enquêtée est "55-59"; tandis que la tranche la moins enquêtée est "Moins de 20 ans".

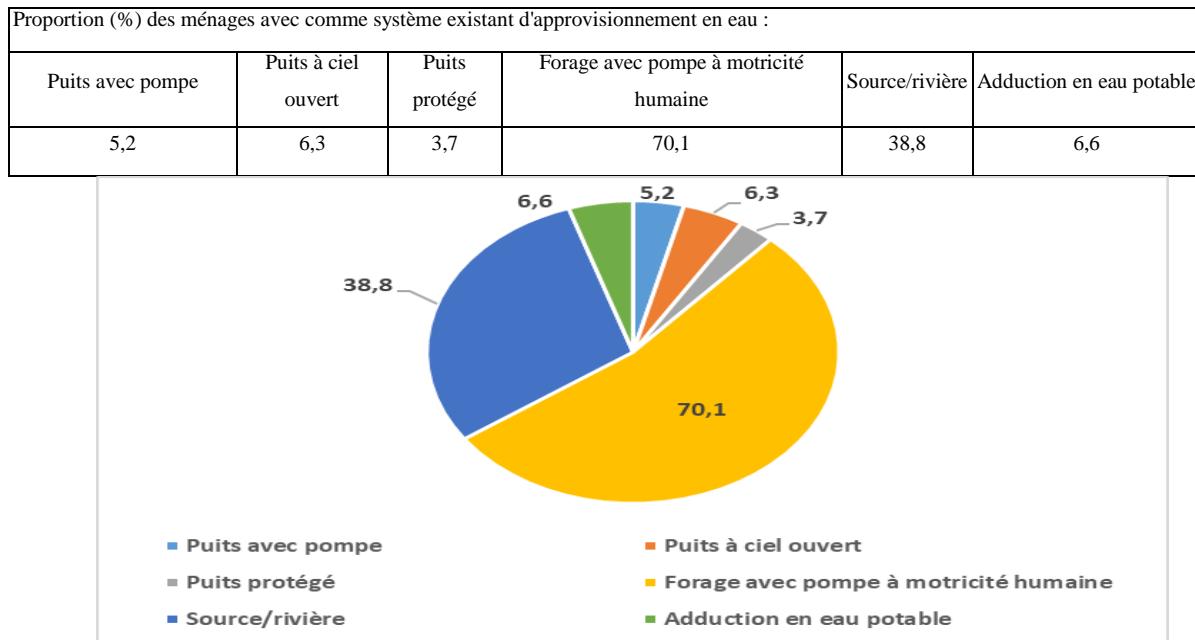
## III.2. SECTEUR DE L'EAU POTABLE

Dans cette partie, nous présenterons les opinions des ménages par rapport aux services publics offerts dans le domaine de l'eau potable.

### III.2.1. Disponibilité et utilisation des services de l'eau potable

Cette section traite de la disponibilité et de l'utilisation des services de l'eau potable dans la commune de Pouma.

**Tableau 7 : Système d'approvisionnement en eau existant**

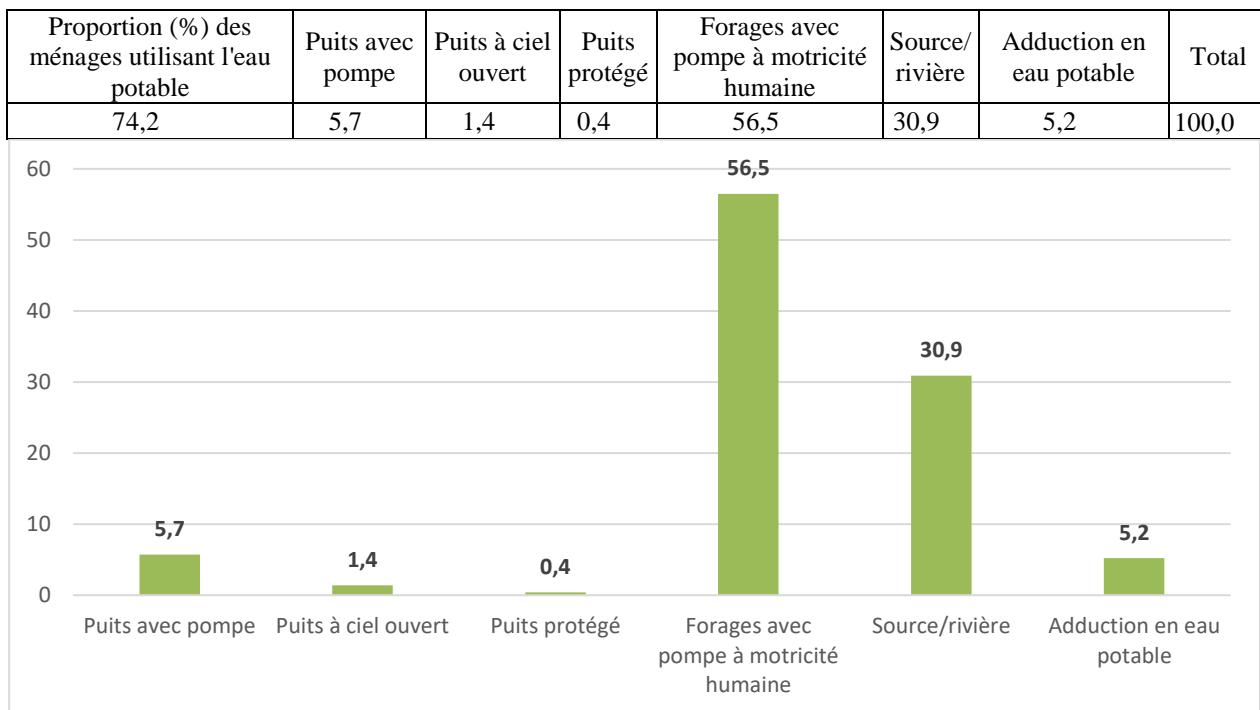


**Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017**

Le tableau ci-dessus présente la répartition des ménages en fonction du système d'approvisionnement en eau identifié. Il en ressort globalement que les ménages s'approvisionnent généralement en eau à travers les forages avec pompe à motricité humaine (70,1%) et les sources/rivières (38,8%).

## Rapport d'étude : Mécanisme de CCAP dans la commune de Pouma

**Tableau 8 : Principale source d'approvisionnement en eau**



**Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017**

Sur l'ensemble des ménages enquêtés, 74,2% utilisent une source publique d'approvisionnement en eau. Les principales sources d'approvisionnement en eau utilisées sont : les forages équipés de pompe à motricité humain (56,5%), les sources/rivières (30,9%), les puits avec pompe (5,7%) et l'Adduction en eau potable (5,2%).

**Tableau 9 : Qualité de l'eau**

Qualité de l'eau				Eau à une odeur				Eau à un goût				Eau à une couleur			
Bonne	Mauvaise	Indifférent	Total	Oui	Non	Ne Sait Pas	Total	Oui	Non	Ne Sait Pas	Total	Oui	Non	Ne Sait Pas	Total
71,1	22,4	6,5	100	18,3	81,3	0,5	100,0	20,0	79,6	0,5	100,0	30,3	69,7	0,0	100,0

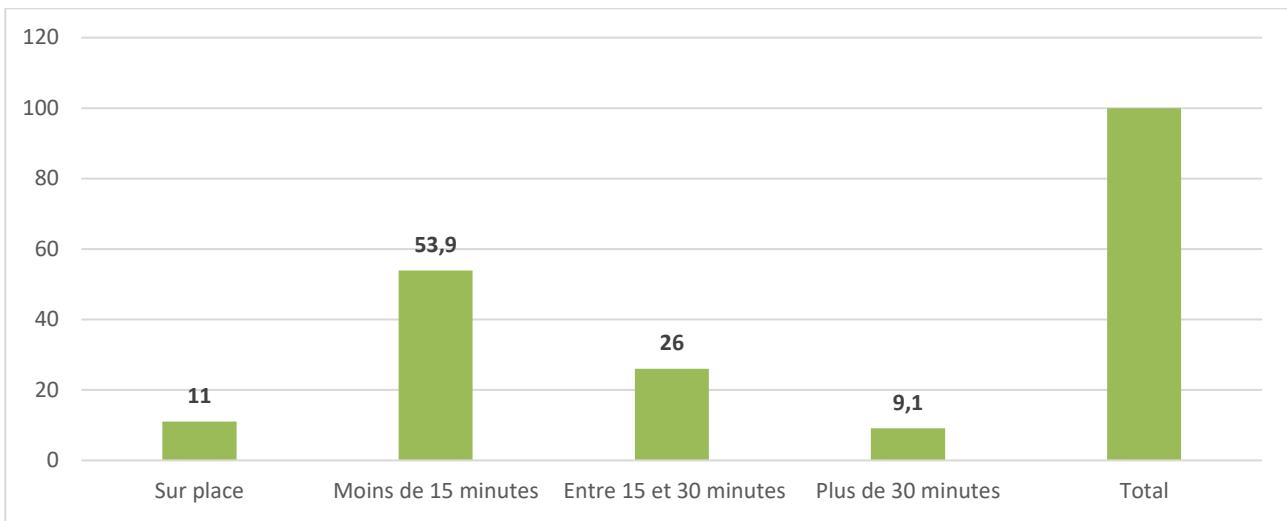
**Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017**

La plupart des ménages estiment que la qualité de l'eau est bonne (soit 71,1%), qu'elle n'a pas d'odeur (soit 81,3%), pas de goût (79,6%) et pas de couleur (69,7%).

**Tableau 10 : Temps moyen mis pour accéder à la principale source publique en eau**

Proportion (%) des ménages ayant l'eau de la principale source publique d'eau disponible toute l'année	Sur place	Moins de 15 minutes	Entre 15 et 30 minutes	Plus de 30 minutes	Total	Proportion (%) des ménages ayant accès toute la journée à l'eau de la principale source publique d'eau utilisée	Proportion (%) des ménages dont la fréquence d'accès à l'eau de la principale source publique d'eau utilisée correspond aux besoins en eau
84,8	11,0	53,9	26,0	9,1	100,0	74,5	77,4

## Rapport d'étude : Mécanisme de CCAP dans la commune de Pouma



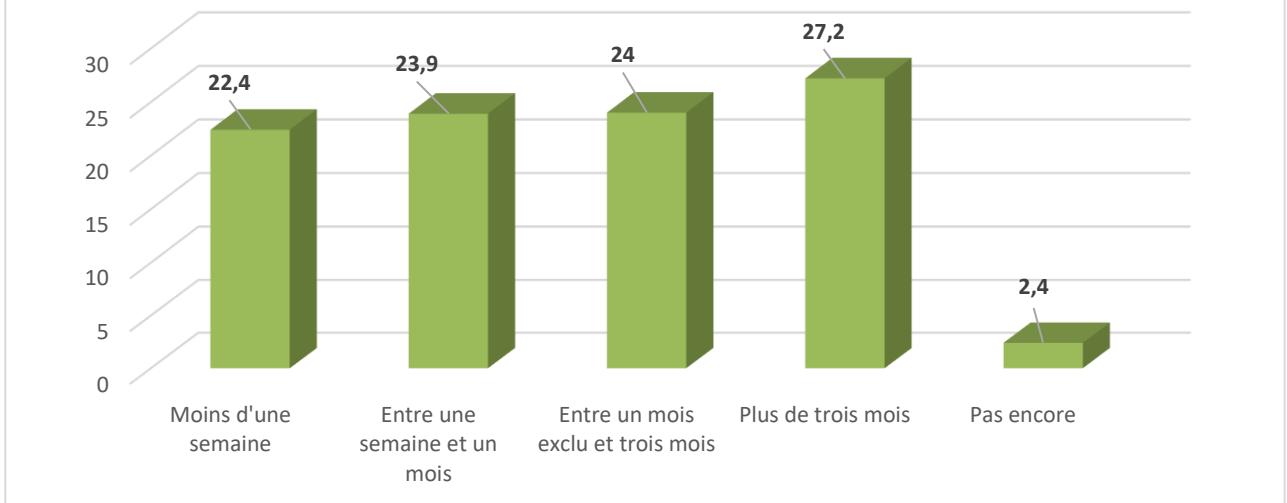
**Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017**

Le tableau ci-dessus présente la répartition des ménages selon le temps moyen pour aller à pieds puiser l'eau et revenir. Un peu plus de la moitié des ménages, soit 53,9% mettent moins de 15 min pour accéder à la principale source publique en eau ; peu sont ceux qui y ont accès sur place (soit 11,0%).

Par ailleurs, la proportion des ménages ayant accès toute la journée à l'eau de la principale source publique est de 74,5%.

**Tableau 11 : Répartition (%) des ménages ayant déclaré une panne, selon la période observée pour la remise en fonction de la source**

Proportion (%) des ménages déclarant une panne de la principale source d'eau publique utilisée au cours des 6 derniers mois	Moins d'une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois exclu et trois mois	Plus de trois mois	Pas encore	Total
17,7	22,4	23,9	24,0	27,2	2,4	100,0

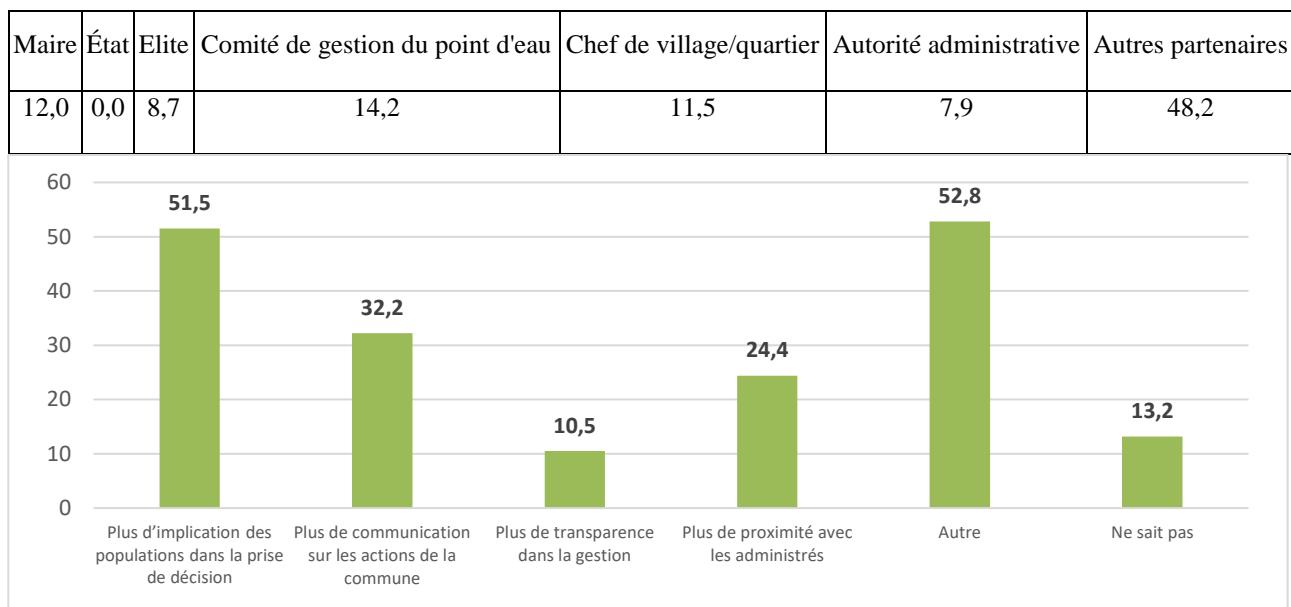


**Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017**

## Rapport d'étude : Mécanisme de CCAP dans la commune de Pouma

Durant les six derniers mois qui ont précédé l'enquête, 17,7% des ménages ont déclaré avoir été victime d'une panne dans leur source d'approvisionnement d'eau publique. Sur cette proportion, peu sont ceux qui ont déclaré la remise en service de la principale source publique d'eau en moins d'une semaine (soit 22,4%). Selon la plupart (53,6%), la principale source publique d'eau a été remise en service après plus d'un mois ou pas encore.

**Tableau 12 : Institution/Personne résolvant la panne de la principale source publique d'eau**



**Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017**

La remise en service de la principale source d'eau endommagée est réalisée par le comité de gestion (14,2 %), le maire (12,0%), par les chefs de village/quartier (11,5%), les autorités administratives (7,8%) et les élites (8,7%). Néanmoins la majeure partie des fois, les ouvrages en panne sont remis en service par d'autres partenaires (48,2%).

**Tableau 13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau**

Pourcentage (%) de ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Maire	État	Elite	Comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	Autorité administrative	CAMWATER/SNEC	Autre partenaire	Total	Pourcentage (%) de ménages, parmi les ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau, dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
28,7	48,8	0,0	6,9	1,1	22,8	0,6	4,4	23,0	100	13,1

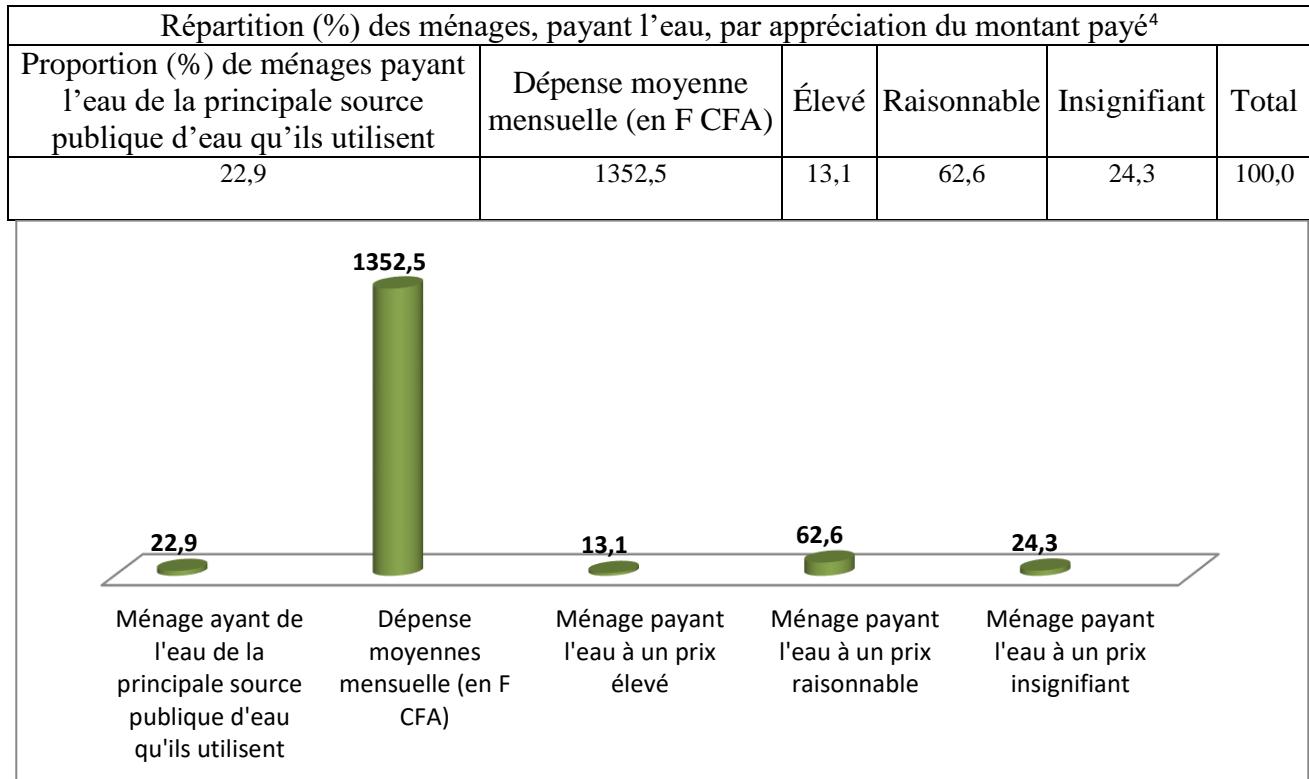
**Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017**

Le pourcentage de ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois est de 28,7% (dont 13,1% de ménages ont trouvé leur besoin satisfait). Les institutions ayant enregistré le plus d'expression de besoin sont la mairie (soit 48,8%), les chefferies de village/quartier (soit 22,8%) et d'autres partenaires (23%).

### **III.2.2. Coût et qualité des services de l'hydraulique**

Cette section traite du coût et de la qualité de l'eau potable dans la commune de Pouma.

**Tableau 14 : Appréciation des montants payés pour l'approvisionnement en eau**



*Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017*

La proportion de ménages payant l'eau de la principale source publique est de 22,9%. 1 352,5 FCFA sont dépensés en moyenne chaque mois par ces ménages. 62,6% de ces derniers trouvent ce coût raisonnable.

### **III.2.3. Appréciation des services de l'eau potable**

Cette rubrique aborde l'appréciation de l'eau potable dans la commune de Pouma.

**Tableau 15 : Satisfaction du besoin exprimé en eau potable**

Répartition (%) de ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable par temps mis, pour atteindre la satisfaction			
Délai d'attente pour satisfaire le besoin exprimé			
Moins d'un mois	Entre un mois et trois mois	Plus de trois mois	Total
*	*	*	*

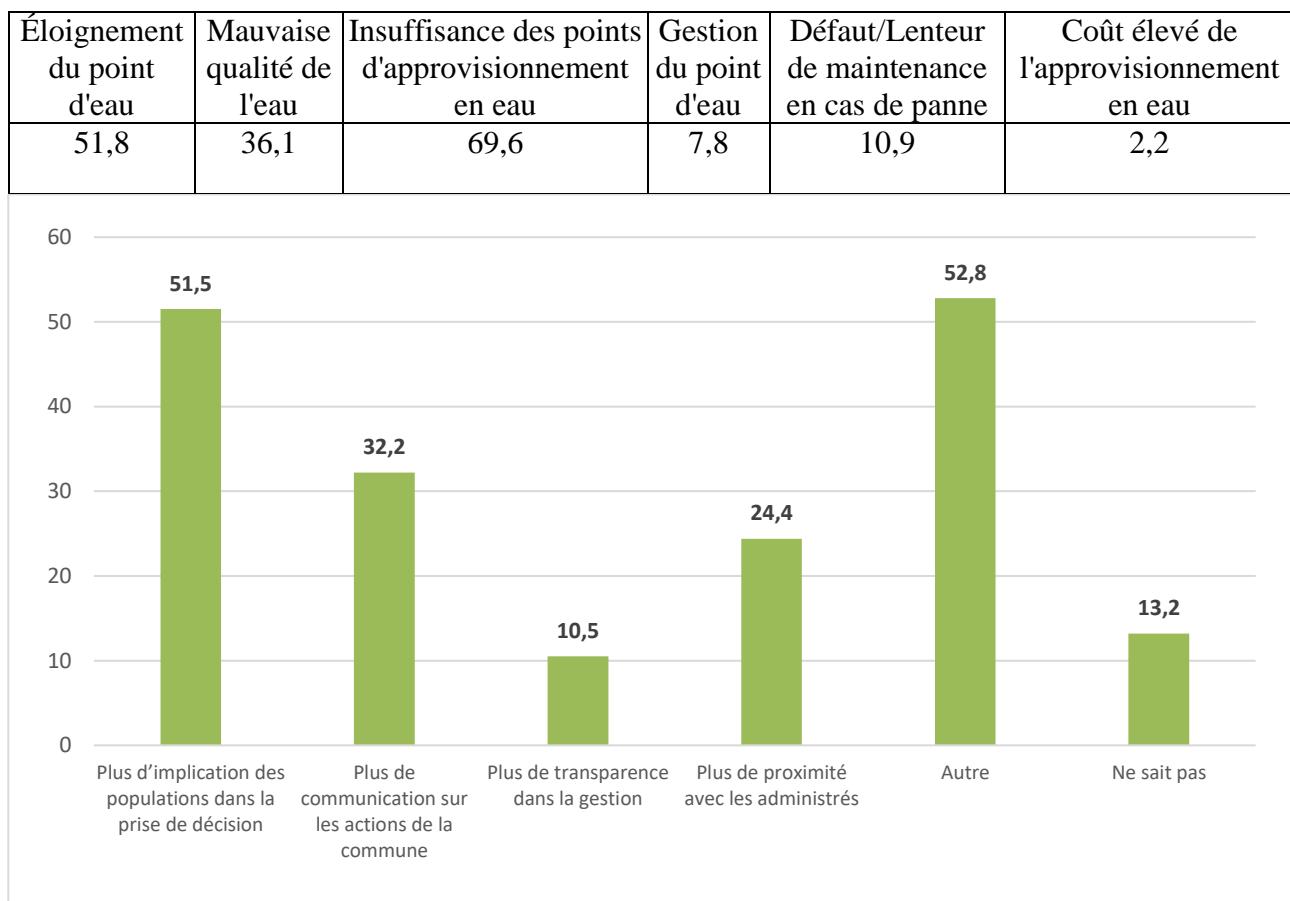
*Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017*

Pour ce tableau, le coefficient de pondération est inférieur à la normale et par conséquent, il est impossible d'apprécier les résultats.

<sup>4</sup> Les données avec étoiles dans les tableaux sont celles dont les coefficients de pondération sont inférieurs à la normale et donc, impossible d'apprécier.

### **III.2.4. Raisons de non-satisfaction des populations**

**Tableau 16 : Raisons de l'insatisfaction des populations en matière d'approvisionnement en eau**



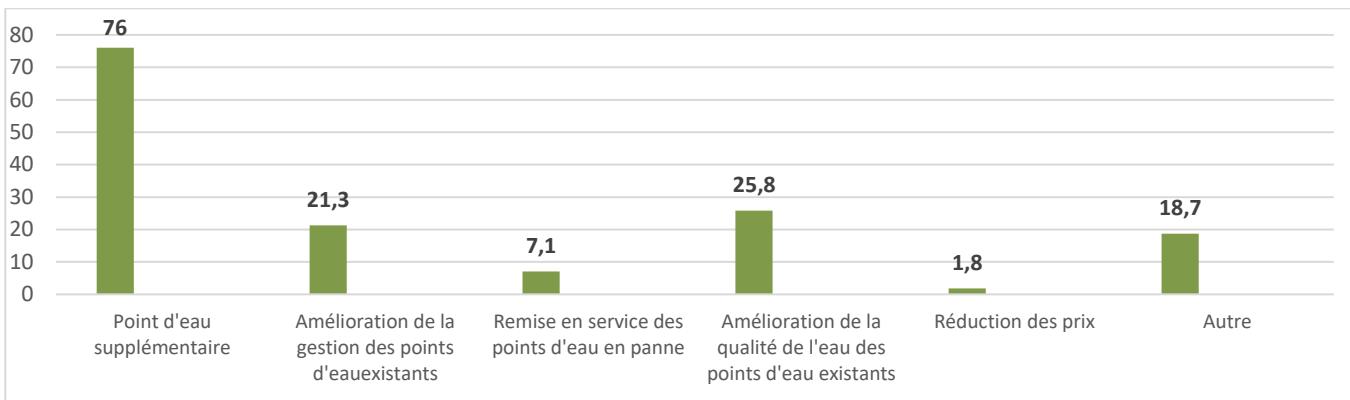
**Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017**

Le tableau ci-dessus présente la répartition des ménages ayant manifesté une insatisfaction par rapport au service d'approvisionnement en eau potable. En général, 44,2% de ménages ne sont pas satisfaits du service d'approvisionnement en eau. Sur cette proportion, la plupart des ménages évoquent trois raisons majeures : l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau (69,6%), l'éloignement de points d'eau existants (51,8%), et la mauvaise qualité de l'eau (36,1%). Peu sont ceux qui estiment que le coût d'approvisionnement en eau est élevé (2,2%) ou encore que le système de gestion des points d'eau n'est pas bon (7,8%).

### **III.2.5. Principales attentes en matière de service de l'eau potable**

**Tableau 17 : Attentes des ménages en matière de service de l'eau potable**

Point d'eau supplémentaire	Amélioration de la gestion des points d'eau existants	Remise en service des points d'eau en panne	Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants	Réduction des prix	Autre
76,0	21,3	7,1	25,8	1,8	18,7



**Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017**

Le tableau ci-dessus présente le pourcentage des ménages en fonction de leurs attentes en matière d'approvisionnement en eau. De ce tableau, il ressort qu'un nombre important de ménages voudraient qu'il y ait des points d'eau supplémentaires (76,0%). À la suite de ceux-ci, certains estiment qu'il faudrait améliorer la qualité de l'eau des points d'eau existants (25,8%), améliorer la gestion des points d'eau existants (21,3%) et remettre en service les points d'eau en panne (7,1%). Peu sont ceux qui estiment qu'il faudra réduire les prix de vente d'eau (1,8%).

### III.3. SECTEUR DE LA SANTÉ

A l'instar de la section précédente relative au secteur de l'eau potable, cette section traite de l'offre et de la demande des services de santé. Les premiers paragraphes posent le diagnostic de l'existant en terme d'infrastructures et de ressources humaines disponibles et à la portée des ménages ; les paragraphes suivants se focalisent sur l'utilisation effective des services de santé, et par conséquent de la perception des ménages envers ceux-ci.

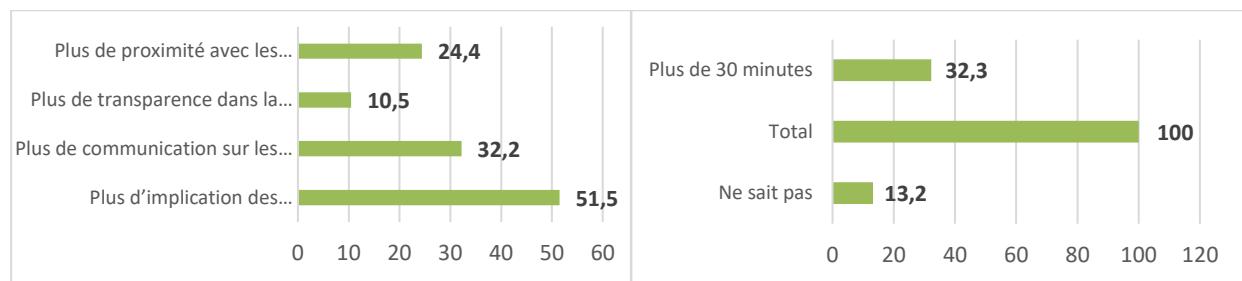
#### III.3.1. Disponibilité et utilisation des services de santé

Dans cette rubrique, nous analyserons la disponibilité et l'utilisation des services de la santé dans la commune de Pouma.

**Tableau 18 : Formation sanitaire la plus proche du ménage et temps moyen pour l'atteindre**

Centre de santé intégré public	Hôpital/C MA	Centre de santé privé	Aucune	Total	Moins de 15 minutes	Entre 15 et 30 minutes	Plus de 30 minutes	Total
40,4	42,1	5,7	11,8	100,0	37,0	30,6	32,3	100,0

## Rapport d'étude : Mécanisme de CCAP dans la commune de Pouma



*Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017*

Le tableau ci-dessus représente la répartition des ménages par type de formation sanitaire et par temps moyen mis pour joindre la plus proche.

Les Hôpitaux/CMA et les CSI constituent les formations sanitaires les plus proches des ménages (respectivement 42,1% et 40,4%).

Par ailleurs, la majorité de ménages (37,0%) estiment faire moins de 15 minutes pour se rendre dans la formation sanitaire la plus proche.

*Tableau 19 : Répartition des ménages par préférence de recours aux soins*

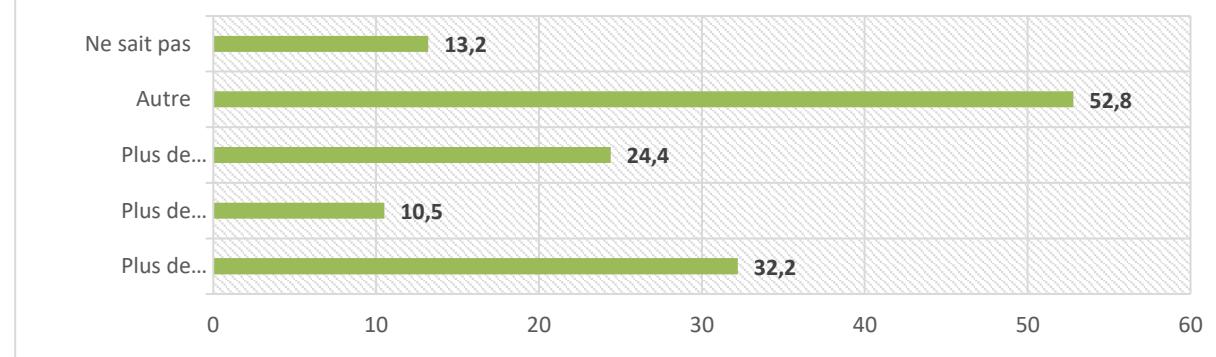
Centre de santé intégré public	Hôpital /CMA	Centre de santé privé	Tradi-praticien	Automédication	Chez un personnel de santé	Se soigne moi-même	Autre	Total
39,0	50,9	9,0	0,0	0,8	0,3	0,0	0,0	100,0

*Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017*

En cas de situation de maladie, les ménages se dirigent généralement vers les Hôpitaux/CMA (50,9%). Peu sont ceux qui se soignent chez un personnel de santé (4,3%).

*Tableau 20: Identification des responsables de formations sanitaires*

Proportion (%) des ménages utilisant la formation sanitaire la plus proche	Médecin	Infirmier	Aide-soignant	Autre	Ne sait pas	Total
48,9	38,5	32,1	5,0	11,1	13,2	100,0



*Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017*

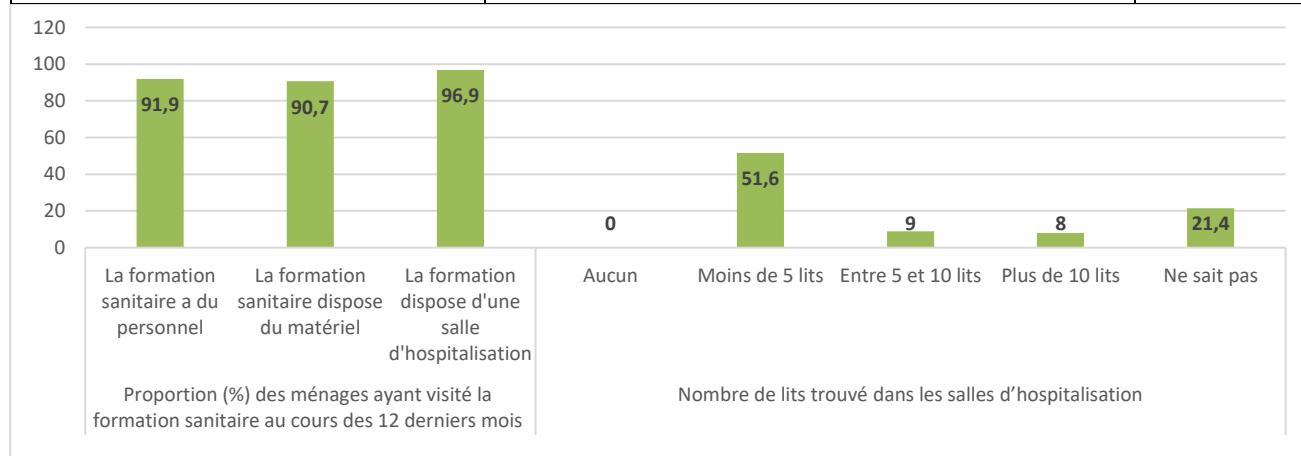
48,9% des ménages affirment s'être rendu dans la formation sanitaire la plus proche. Ces formations sont généralement gérées par un médecin (38,5%) ou par un infirmier (32,1%). Les formations sont rarement gérées par un aide-soignant (5,0%).

### **III.3.2. Coût et qualité des services sanitaires**

Dans cette rubrique, nous analyserons le coût et la qualité des services sanitaires dans la commune de Pouma.

**Tableau 21 : Caractéristiques des formations sanitaires visitées**

<b>Rubriques</b>	<b>Éléments</b>	<b>Fréquences</b>
Proportion (%) des ménages ayant visité la formation sanitaire au cours des 12 derniers mois	La formation sanitaire a du personnel	91,9
	La formation sanitaire dispose du matériel	90,7
	La formation dispose d'une salle d'hospitalisation	96,9
Nombre de lits trouvé dans les salles d'hospitalisation	Aucun	0,0
	Moins de 5 lits	61,6
	Entre 5 et 10 lits	9,0
	Plus de 10 lits	8,0
	Ne sait pas	21,4
	Total	100



**Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017**

La proportion de ménages ayant visité la formation sanitaire au cours des 12 derniers mois et déclarant que la formation sanitaire dispose d'une pharmacie / pro-pharmacie est de 98,4%.

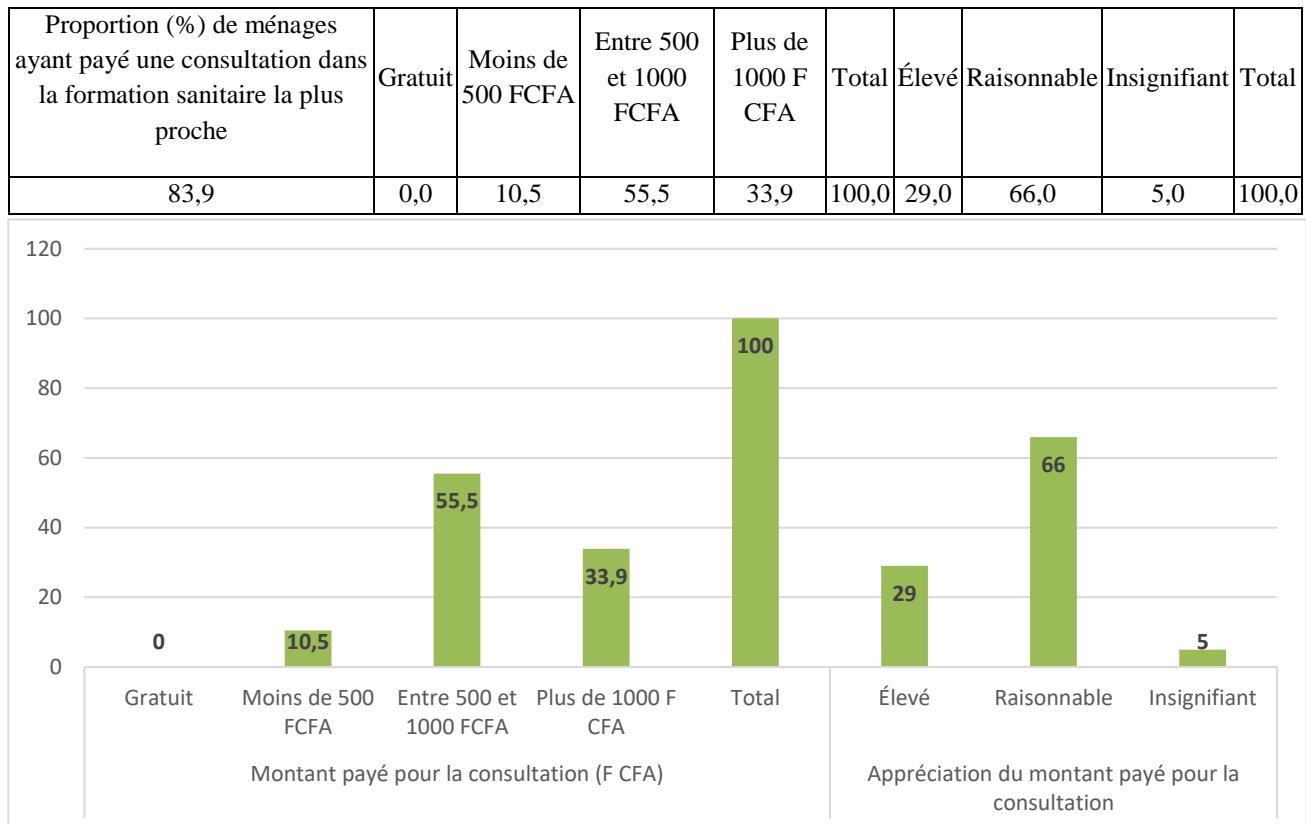
De même, 65,6% des ménages ayant visité une formation sanitaire au cours des 12 derniers mois attestent que celle-ci dispose d'une pharmacie / pro-pharmacie pourvue en médicaments.

S'agissant des formations sanitaires, 91,9% de ménages ayant eu recours aux soins affirment qu'elles ont du personnel, en moyenne 93,8% des ménages affirment qu'elles disposent du matériel et d'une salle d'hospitalisation. La plupart de ménages estiment que les salles d'hospitalisation disposent d'au moins cinq lits (61,6%), tandis qu'une faible proportion estime que la formation sanitaire dispose de plus de 10 lits (8,0%).

### **III.3.3. Appréciation des services de santé**

Les ménages ont été questionnés sur l'appréciation du coût de consultation, encore appelé frais de session, dans les formations sanitaires auxquelles ils ont eu recours durant les six derniers mois; à l'exclusion des autres coûts de soins.

**Tableau 22 : Appréciation du montant payé à la formation sanitaire**



**Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017**

La proportion de ménages ayant payé une consultation dans la formation sanitaire la plus proche est de 83,9%. Pour la plupart des ménages, le coût de consultation varie entre 500 FCFA et 1000 FCFA. Bien que certains ménages trouvent ce montant élevé, la plupart estiment qu'il est raisonnable (66,0%).

**Tableau 23 : Appréciation de l'accueil au sein des centres de santé**

Rubriques	Éléments	Fréquences
Ménage dont un membre a payé autre chose en plus des frais de session lors d'une consultation dans la formation sanitaire la plus proche	Initiative personnelle	*
	Demande du personnel	*
	Total	*
Ménage dont un membre fréquente la formation sanitaire la plus proche et qui trouve que l'accueil est :	Bon	70,3
	Passable	23,9

**Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017**

Dans l'ensemble, les ménages trouvent que l'accueil est bon dans les centres de santé (70,3%).

### **III.3.4. Raisons de non-satisfaction des populations**

**Tableau 24 : Résolution des problèmes de santé du village, Raisons d'insatisfaction**

Proportion (%) de ménages dont un membre pour déclarer que la plupart des problèmes de santé du village sont résolus	Proportion (%) de ménages dont un membre est non satisfait des services de santé	Éloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Insuffisance des formations sanitaires	Manquements liés au personnel de la formation sanitaire	Mauvaise gestion de la formation sanitaire	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité/Insuffisance des équipements	Coût élevé de l'accès aux soins de santé	Autre
46,4	30,2	32,5	28,7	26,5	54,6	13,6	33,5	22,5	16,2	23,3

**Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017**

Moins de la moitié de ménages (46,4%) estime que la plupart de leurs problèmes de santé sont résolus. La proportion de ménages ayant exprimé une insatisfaction pour les services de santé est de 30,2%. Les principales raisons de cette insatisfaction sont : les manquements liés au personnel de la formation sanitaire, l'insuffisance des médicaments, l'éloignement et l'insuffisance des formations sanitaires, et la mauvaise qualité des services offerts.

### **III.3.5. Principales attentes en matière de service de santé**

**Tableau 25 : Attentes en service de santé**

Formation sanitaire supplémentaire	Approvisionnement en médicament	Affectation d'un personnel	Formation sanitaire équipée	Autre
32,2	27,8	33,1	32,9	39,2

**Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017**

Comme attentes dans le cadre des services de la santé, la plupart des ménages souhaiteraient d'une part, qu'il y ait des affectations de personnel (33,1%) et d'autre part, que les formations sanitaires existantes soient équipées et qu'il soit créé des formations sanitaires supplémentaires (respectivement 32,9% et 32,2%) et enfin, que le personnel y soit affecté.

### III.4. SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Dans cette partie, nous présenterons la perception des ménages par rapport aux services publics offerts dans le domaine de l'éducation.

#### III.4.1. Disponibilité et utilisation des services de l'éducation par cycle

*Tableau 26 : Répartition des distances parcourues par des enfants issus des ménages par cycle*

Cycles	Distance à parcourir par les enfants du ménage pour aller à l'établissement scolaire					Temps moyen mis par les enfants pour se rendre à l'établissement par pieds
	Moins d'1 km	Entre 1 km et 5 Km	Plus de 5 km	Ne Sait Pas	Total	
Maternel	55,5	22,8	8,7	13,0	100	27,3
Primaire	56,5	23,3	5,8	14,4	100	27,3
Secondaire	42,0	25,4	16,4	16,1	100	25,1

*Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017*

La proportion de ménages dont un membre déclare que le village/quartier dispose d'un cycle d'enseignement est de 80,2% pour le cycle maternel, 94,5% pour le cycle primaire et 63,6% pour le cycle secondaire.

D'une manière générale, le nombre moyen d'enfants du ménage par cycle est réparti comme suit : 1,9 pour le cycle maternel, 1,9 pour le cycle primaire et 1,7 pour le cycle secondaire.

Pour les cycles maternel, primaire et secondaire, la plupart des enfants parcourent moins de 01 km pour se rendre à l'école (respectivement 55,5%, 56,5% et 42,0%) et peu sont ceux qui parcourent plus de 05 km (respectivement 8,7%, 5,8% et 16,4%).

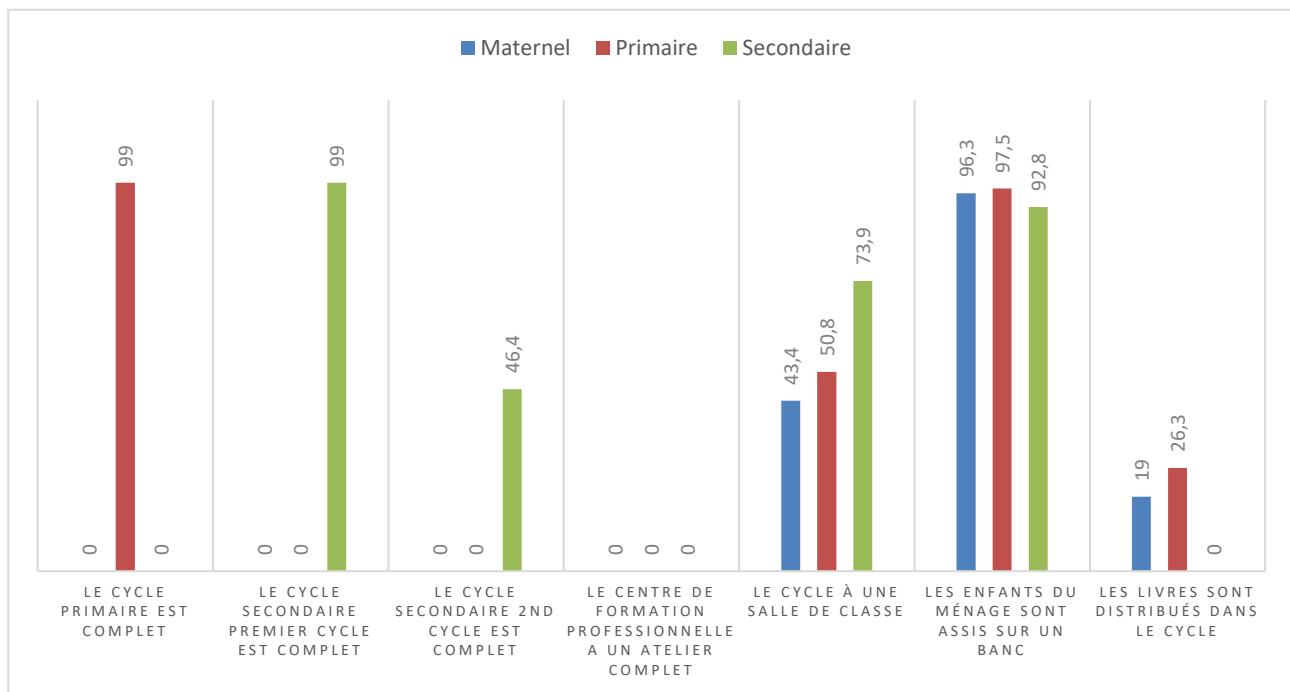
Il est également important de noter ici que 12,5% des enfants du secondaire parcourent une distance comprise entre 01 et 05 km pour se rendre à l'école d'où la nécessité d'avoir un établissement secondaire à proximité pour ces derniers.

Le temps moyen mis par les enfants pour se rendre à l'établissement à pieds est respectivement de 27,3 minutes pour le cycle maternel, 27,3 minutes pour le cycle primaire et 25,1 minutes pour le secondaire.

## Rapport d'étude : Mécanisme de CCAP dans la commune de Pouma

**Tableau 27 : Caractéristiques de l'établissement**

Cycles	Pourcentage de ménages dont un membre déclare que :					
	Le cycle primaire est complet	Le cycle secondaire premier cycle est complet	Le cycle secondaire 2nd cycle est complet	Le cycle a une salle de classe	Les enfants du ménage sont assis sur un banc	Les livres sont distribués dans le cycle
Maternel	0,0	0,0	0,0	0,0	43,4	19,0
Primaire	99,0	0,0	0,0	0,0	50,8	26,3
Secondaire	0,0	99,0	46,4	0,0	73,9	0,0



**Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017**

À travers le tableau ci-dessus, nous observons qu'en dehors du cycle maternel, la plupart des ménages estiment que chaque cycle d'enseignement est complet. Nous observons également que pour tous les cycles d'enseignement (y compris le cycle maternel) les élèves sont assis sur des bancs et les livres y sont distribués.

**Tableau 28 : Nombre d'élèves et appréciation de la présence des enseignants**

Cycle	Moins de 30	Entre 30 et 60	Plus de 60	Ne sait pas	Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Ne Sait Pas	Total
Maternel	42,9	22,1	0,0	34,9	91,5	3,2	0,0	5,3	100,0
Primaire	46,1	11,8	0,0	42,1	83,5	7,6	7,0	1,9	100,0
Secondaire	34,3	22,4	1,2	42,1	82,1	4,5	2,4	11,0	100,0

**Source: CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017**

Les enseignants sont généralement réguliers dans les différents cycles de formation (respectivement 91,5% pour le cycle maternel, 83,5% pour le primaire et 82,1% pour le secondaire).

Pour les cycles maternel, primaire, et secondaire, la plupart des ménages dont les enfants sont inscrits (respectivement 42,9%, 46,1% et 34,3%) estiment que les salles de classes ont moins de 30 élèves.

Pour les cycles maternel, primaire et secondaire, un nombre important de ménages affirment ne pas savoir l'effectif des élèves dans les salles de classe (respectivement 34,9%, 42,1 et 42,1%).

Si le cycle secondaire enregistre peu de salles avec plus 60 élèves, les cycles maternel et primaire n'en comptent pas du tout.

### **III.4.2. Coût et qualité des services de l'éducation par cycle**

*Tableau 29 : Appréciation du montant payé*

Cycle	Proportion (%) de ménages ayant payé les frais exigible pour l'éducation	Dépense totale (FCFA)	Élevé	Raisonnables	Insignifiant	Non concerné	Total	Oui	Non	Non concerné	Total
				Raisonnables	Insignifiant						
Maternel	94,5	2 464 356,3	53,0	39,8	0,9	6,4	100,0	*	*	*	*
Primaire	98,6	1 102 070,1	50,3	43,0	1,2	5,5	100,0	*	*	*	*
Secondaire	93,6	4 080 263,6	55,7	24,8	2,2	17,3	100,0	*	*	*	*

*Source : CCAP/SCORECARD, 2017*

La proportion de ménages ayant payé les frais exigibles pour l'éducation est de 94,5% pour le cycle maternel, 98,6% pour le cycle primaire et 93,6% pour le cycle secondaire.

Les dépenses totales des ménages sont de 2.464.356,3 FCFA pour le cycle maternel, 1.102.070,1 FCFA pour le cycle primaire et 4.080.263,6 FCFA pour le cycle secondaire. Ainsi, les dépenses moyennes par cycle<sup>5</sup> seront respectivement 8 149,3 FCFA pour le cycle maternel ; 3 492,8 FCFA pour le cycle primaire et 13 622,6 FCFA pour le cycle secondaire.

Pour ce qui concerne les cycles maternel, primaire, et secondaire, la plupart des ménages enquêtés (respectivement 53,0%, 50,3% et 55,7%) déclarent que les frais exigibles demandés pour l'éducation sont élevés.

### **III.4.3. Appréciation des services de l'éducation par cycle**

*Tableau 30 : État des salles de classe et structures ayant réfectionné la salle*

Cycles	L'APEE	Le Maire (Commune)	Une organisation du village	Le MINEDUB / MINESEC / MINEFOP	Les Élites	Autre partenaire
Maternel	68,1	3,9	1,4	19,2	15,6	19,2
Primaire	79,7	1,6	4,1	17,4	20,1	17,4
Secondaire	74,4	0,0	1,2	27,6	12,9	27,6

<sup>5</sup> On l'obtient par la formule : Dépense Totale / (Effectifs total de la population X Proportion exprimée)

**Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017**

Pour les trois cycles, les ménages affirment que les salles de classe endommagées ont été réfectionnées dans la plupart des cas par l'APEE (68,1% pour le cycle maternel, 79,7% pour le primaire et 74,4% pour le secondaire) puis, par les ministères de tutelle (19,2% pour le cycle maternel, 17,4% pour le primaire et 27,6% pour le secondaire) et enfin par les élites (15,6% pour le cycle maternel, 20,1% pour le primaire et 12,9% pour le secondaire).

### **III.4.4. Raisons de non-satisfaction des populations par cycle**

*Tableau 31 : Satisfaction des services de l'éducation*

Raisons	Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
Éloignement des services d'éducation	*	10,2	*	*
Insuffisance de salles de classe	*	38,6	*	*
Insuffisance d'équipements	*	13,5	*	*
Insuffisance des écoles	*	4,3	*	*
Manquement lié au personnel	*	54,1	*	*
Absence de distribution de manuels scolaires	*	12,1	*	*
Mauvais résultat	*	8,0	*	*
Coût élevé de la scolarité	*	51,0	*	*
Autre	*	27,6	*	*

**Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017**

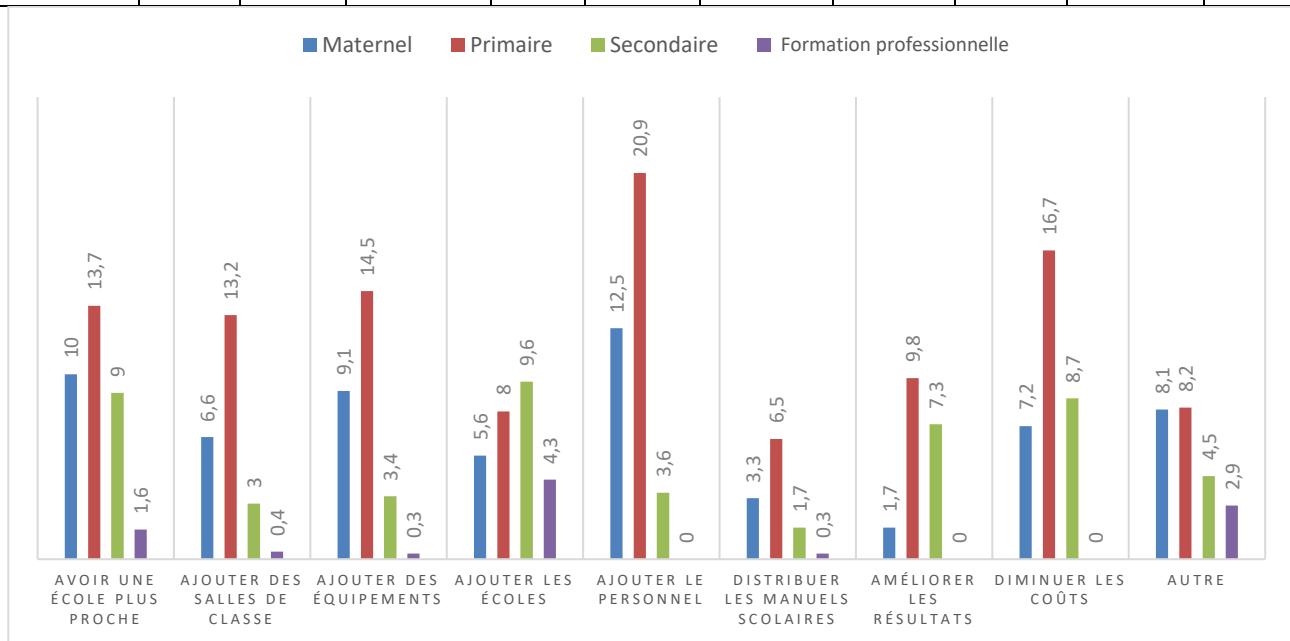
Le tableau ci-dessus présente les raisons d'insatisfaction des ménages en rapport avec les services de l'éducation. Pour ce qui est du cycle maternel, les ménages évoquent comme principales raisons, les manquements liés au personnel (54,1%), le coût élevé de la scolarité (51,0%) et l'insuffisance des salles de classes (38,6%). Le coefficient de pondération étant inférieur à la normale pour les réponses données pour les cycles maternelle, secondaire et formation professionnelle, seuls les résultats du cycle primaire ont été pris en compte.

### **III.4.5. Principales attentes des populations en matière d'éducation**

Le tableau ci-dessous présente la répartition des ménages en fonction de leurs attentes en matière d'éducation.

**Tableau 32 : Attentes pour les services de l'éducation**

Cycle	Avoir une école plus proche	Ajouter des salles de classe	Ajouter des équipements	Ajouter les écoles	Ajouter le personnel	Distribuer les manuels scolaires	Améliorer les résultats	Diminuer les coûts	Autre	Total
Maternel	10,0	6,6	9,1	5,6	12,5	3,3	1,7	7,2	8,1	100,0
Primaire	13,7	13,2	14,5	8,0	20,9	6,5	9,8	16,7	8,2	100,0
Secondaire	9,0	3,0	3,4	9,6	3,6	1,7	7,3	8,7	4,5	100,0
Formation professionnelle	1,6	0,4	0,3	4,3	0,0	0,3	0,0	0,0	2,9	100,0



**Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017**

De ce tableau, la plupart de ménages ne s'intéresse pas à l'amélioration des résultats obtenus par leurs enfants en classe. Ils souhaiteraient un ajout de personnel (12,5% pour la maternelle, 20,9% pour le primaire et 3,6% pour le secondaire), avoir une école plus proche (10,0% pour la maternelle, 13,7% pour le primaire, 9,0% pour le secondaire et 1,6% pour la formation professionnelle), la diminution des coûts pour le primaire (16,7%), l'ajout de salles de classe supplémentaires pour le primaire (13,2%), l'ajout d'équipements pour le primaire (14,5%) et l'ajout d'école pour le secondaire et la formation professionnelle (9,6% et 4,3%).

### **III.5. SERVICES OFFERTS DANS L'INSTITUTION COMMUNALE**

Dans cette partie, nous présenterons les opinions des ménages par rapport aux services offerts dans l'institution communale.

#### **III.5.1. Disponibilité et utilisation des services dans l'institution communale**

*Tableau 33 : Obtention d'un service à la commune*

<b>Rubriques</b>	<b>Proportion (%) des ménages ayant demandé le service</b>	<b>Proportion (%) de ménages, parmi ceux ayant demandé le service, estimant que l'accueil pour le service a été bon</b>	<b>Temps mis pour obtenir le service demandé</b>						
			<b>Au plus un jour</b>	<b>Entre un jour et une semaine</b>	<b>Entre une semaine et un mois</b>	<b>Entre un mois et trois mois</b>	<b>Plus de trois mois</b>	<b>Encours</b>	<b>Total</b>
Établissement d'actes de naissance	10,8	90,3	13,5	35,5	9,9	25,0	3,3	12,8	100,0
Certification de copie de documents officiels	6,8	*	*	*	*	*	*	*	*
Permis de bâtir	0,3	*	*	*	*	*	*	*	*
Acte de décès	2,9	*	*	*	*	*	*	*	*
Acte de mariage	0,7	*	*	*	*	*	*	*	*
Certificat de domicile	0,9	*	*	*	*	*	*	*	*
Validation des plans de localisation	0,0	*	*	*	*	*	*	*	*
Informations	5,0	*	*	*	*	*	*	*	*
Autre	1,7	*	*	*	*	*	*	*	*

*Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017*

Au sein de la commune, le service le plus demandé par les ménages est **l'établissement des actes de naissance (7,4%)**, ensuite, **la certification de copie de documents officiels (6%)**.

*Tableau 34 : Lenteur pour l'obtention d'un service à la commune*

<b>Rubriques</b>	<b>Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service</b>	<b>Cause de l'attente</b>						<b>Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service</b>
		<b>Personnel indisponible / absent</b>	<b>Absence de matériel de travail</b>	<b>Corruption</b>	<b>Autre</b>	<b>Ne sait pas</b>	<b>Total</b>	
Établissement d'actes de naissance	3,8	*	*	*	*	*	*	2,5
Certification de copie de documents officiels	0,8	*	*	*	*	*	*	0,7
Permis de bâtir	0,3	*	*	*	*	*	*	0,0
Acte de décès	1,0	*	*	*	*	*	*	0,6
Acte de mariage	0,0	*	*	*	*	*	*	0,0
Certificat de domicile	0,0	*	*	*	*	*	*	0,0
Validation des plans de localisation	0,0	*	*	*	*	*	*	0,0
Informations	0,0	*	*	*	*	*	*	0,3
Autre	1,5	*	*	*	*	*	*	0,0

*Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017*

Parmi les ménages ayant répondu à cette question, une faible proportion estime que la mairie met assez de temps pour produire les actes de naissance (3,8%). Et pour cela, ils sont parfois contraints à payer des pourboires pour obtenir le service.

## Rapport d'étude : Mécanisme de CCAP dans la commune de Pouma

Tableau 35 : Informations sur les actions de la commune / Implication des ménages

Participer aux assemblées villageoises en vue d'élaborer le PCD	Avoir reçu une communication sur le budget annuel	Avoir reçu une communication sur les dépenses et recettes	Avoir reçu un accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	Que le village/quartier est impliqué dans la planification	Que le village/quartier est impliqué dans la programmation et la budgétisation
29,2	3,8	2,7	15,6	11,8	49,6



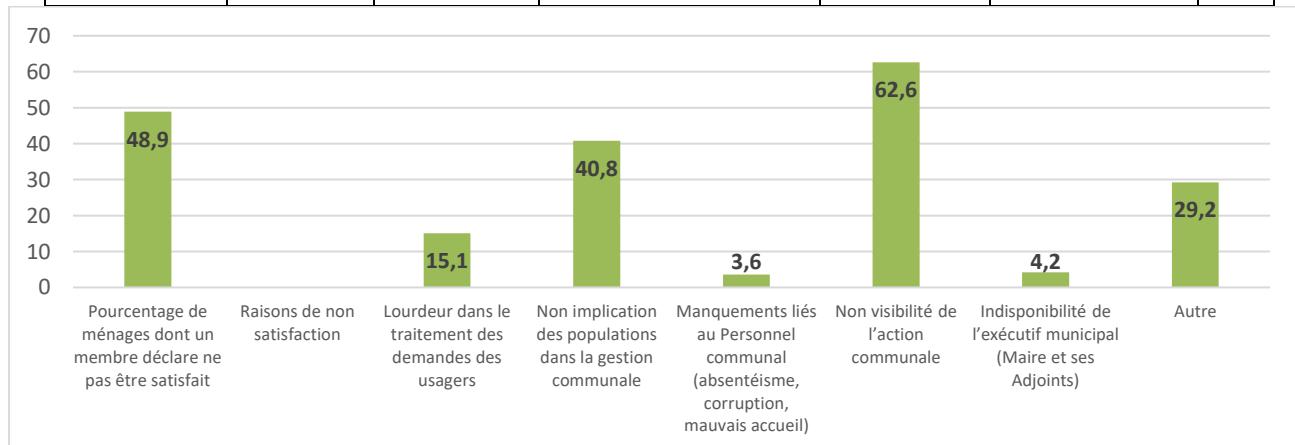
Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017

Il ressort de ce tableau qu'en relation avec les actions de la commune, les ménages s'impliquent le plus au niveau de la programmation et de la budgétisation (49,6%). 2,7% affirment avoir reçu une communication sur le budget annuel.

### III.5.2. Raisons de non-satisfaction des populations

Tableau 36 : Insatisfaction vis-à-vis des services fournis par la Commune

Pourcentage de ménages dont un membre déclare ne pas être satisfait	Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non implication des populations dans la gestion communale	Manquements liés au Personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil,")	Non visibilité de l'action communale	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre
48,9	15,1	40,8	3,6	62,6	4,2	29,2

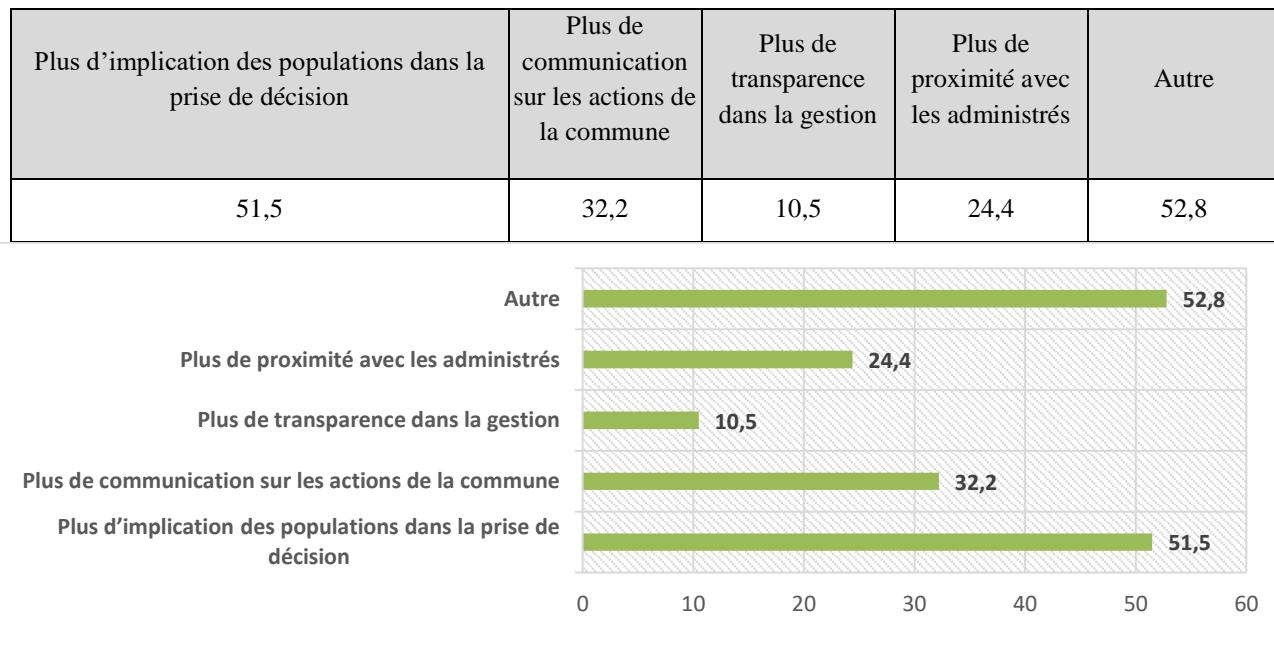


Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017

Le pourcentage de ménages dont un membre déclare ne pas être satisfait du service de la mairie est de 48,9%. Les principales raisons de l'insatisfaction sont respectivement la non-visibilité de l'action communale (62,6%), la non-implication des populations dans la gestion de la commune (40,8%) et la lourdeur dans le traitement des demandes des usagers (15,1%).

### **III.5.3. Principales attentes en matière de services dans l'institution communale**

**Tableau 37 : Attentes des ménages**



**Source : CCAP/SCORECARD, Pouma, 2017**

Une forte proportion de ménages attend que la mairie l'implique davantage dans la prise de décision (51,5%) et que la mairie communique (32,2%) davantage sur les actions qu'elle mène. Par ailleurs les ménages revendiquent plus de proximité entre eux et l'institution communale (24,4%).

**CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS**

A la fin de l'enquête sur le CCAP dans la Commune de Pouma, une conclusion assez positive peut être tirée. La Commune de Pouma, comparativement à de nombreuses communes au Cameroun en général et au Littoral en particulier, est dotée des infrastructures de développement des secteurs de la santé, de l'eau potable, de l'éducation et même du secteur communal. Tous ces secteurs sont présentes dans la Commune et à la portée des populations. On peut cependant déplorer le fait que toutes ces infrastructures en général, soient éloignées des bénéficiaires que sont les ménages et nécessite l'apport, pas toujours évident, des concernés et manquent d'équipement et de logistique adaptée.

Pour améliorer l'action publique dans commune de Pouma, nous proposons les recommandations ci-après :

Au niveau du secteur eau potable, il ressort qu'il faudrait:

- Réparer en temps réel les pannes qui peuvent survenir au niveau des points d'accès d'eau ;
- Mettre en place un mécanisme d'intervention et de réparation des points d'eau en cas de panne ;
- Créer des points d'accès à l'eau potable supplémentaires ;
- Organiser une gestion durable des points d'eau potable.

Au niveau du secteur santé, il ressort qu'il faudrait :

- Augmenter le nombre de médecin / infirmiers dans les centres de santé ;
- Doter les formations sanitaires d'une pharmacie ;
- Affecter un personnel spécialisé dans différents domaines ;
- Réduire les coûts de consultation ;
- Rendre disponible les médicaments dans les pharmacies des hôpitaux ;
- Créer des formations sanitaires supplémentaires.

Au niveau du secteur éducation, il ressort qu'il faudrait:

- Sensibiliser les ménages afin qu'ils inscrivent leurs enfants dans les établissements scolaires de la commune ;
- Doter les établissements scolaires de salles de classes supplémentaires ;
- Réduire le coût de la formation scolaire afin de la rendre accessible à tous.
- Simplifier le processus de traitement des dossiers par la commune ;
- Impliquer d'avantage la population dans la gestion de la commune ;
- Organiser une plateforme d'échange avec les populations

**CHAPITRE IV : PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN PLACE  
D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS  
LA COMMUNE DE POUMA**

*Tableau 38 : Synthèse des problèmes par secteur*

Secteur	Problèmes identifiés	Solutions envisagées	Niveau de mise en œuvre	
			Local	Central
Eau Potable	Insuffisance des points d'eau potable	Réhabilitation des points d'eau non fonctionnels / Construction de points d'eau supplémentaires.	x	x
	Éloignement des points d'eau potable			
	Lenteurs dans la réparation des pannes des points d'approvisionnement en eau	Redynamisation / Formation des comités de gestion des points d'eau	x	
	Mauvaise gestion des points d'eau			
	Mauvaise qualité de l'eau	Sensibilisation / Formation des ménages aux techniques de potabilisation de l'eau	x	x
Santé	Insuffisance et éloignement des formations sanitaires	Création, construction et équipement de formations sanitaires avec pharmacie	x	x
	Insuffisance et vétusté des équipements dans les formations sanitaires	Équipement des formations sanitaires (District) en matériel médical		x
	Insuffisance des médicaments dans les formations sanitaires	Dotation des formations sanitaires en médicaments		x
	Insuffisance du personnel soignant dans les formations sanitaires	Plaidoyer pour l'affectation du personnel soignant qualifié dans certaines formations sanitaires	x	
		Renforcement régulier des capacités du personnel soignant		x
Éducation	Personnel enseignant insuffisant, notamment pour le cycle primaire	Plaidoyer pour l'affectation du personnel enseignant supplémentaire dans les établissements scolaires de la commune, notamment ceux des cycles primaire et secondaire	x	

## Rapport d'étude : Mécanisme de CCAP dans la commune de Pouma

Secteur	Problèmes identifiés	Solutions envisagées	Niveau de mise en œuvre	
			Local	Central
Services communaux	Éloignement des services de l'éducation	Création d'établissements scolaires de cycles maternel, primaire et secondaire, conformément à la carte scolaire	x	x
	Insuffisance des salles de classe	Construction et équipement de salle de classe		
	Insuffisance des équipements dans les salles de classes		x	x
	Cout élevé des frais de scolarité	Uniformisation du coût de la scolarité		x
	Insuffisance des manuels et fournitures scolaires	Distribution des manuels scolaires, pour les élèves du cycle primaire.	x	x
Services communaux	Faible visibilité des actions communales	Amélioration de la communication sur les actions de la commune	x	
	Faible niveau d'implication de la population dans les processus de planification, de budgétisation et de prise de décision	Implication plus accrue des populations dans la prise de décisions liées à la gestion communale	x	
		Plus de proximité entre l'institution communale et ses administrés	x	

## Rapport d'étude : Mécanisme de CCAP dans la commune de Pouma

**Tableau 39 : Plan d'actions**

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Estimation des coûts
Eau potable	Améliorer le niveau de satisfaction des ménages en rapport avec l'offre en eau potable dans la commune Pouma	Améliorer la qualité de l'eau à la consommation	Organisation de 08 sessions de Formation / Sensibilisation des ménages aux techniques de potabilisation de l'eau à l'horizon 2021	Nombre de sessions organisées	0	08	Annuelle	• Rapports de session • Listes de présence	Commune	• Comités de développement • Partenaires au développement • Services sectoriels	4 000 000
			Redynamisation / Formation des comités de gestion des points d'eau à l'horizon 2021	Nombre COGES formés / Redynamisés	0	50	Annuelle	• Rapports de session • Listes de présence	Commune	• Comités de développement • Partenaires au développement • Services sectoriels	1 000 000
	Accroître le nombre de points d'approvisionnement en eau potable		Réhabilitation de 10 points d'eau non fonctionnels	Nombre de points d'eau réhabilités	0	10	Annuelle	PV de réception	Commune	• Comités de développement • Partenaires au développement • COGES • Services sectoriels	30 000 000
			Construction de 20 points d'eau supplémentaires dans certaines localités de la commune et certaines formations sanitaires.	Nombre de points d'eau construits supplémentaire construits	0	20	Annuelle	PV de réception	Commune	• Comités de développement • Partenaires au développement • COGES • Services sectoriels	80 000 000
Santé		Accroître les formations sanitaires fonctionnelles	Création, construction et équipement de 02 formations sanitaires avec pharmacie	Nombre de formations sanitaires supplémentaires créées	0	02	Annuelle	PV de réception des nouvelles formations sanitaires	Commune	• Comités de développement • Partenaires au développement • Services sectoriels	100 000 000
			Réfection de 05 formations sanitaires	Nombre de formations sanitaires réfectionnées	0	05	Annuelle	PV de réception des formations sanitaires	Commune	• Comités de développement • Partenaires au développement • COSA • Services sectoriels	50 000 000
			Équipement des formations sanitaires (District) : • 40 lits métalliques ;	Nombre de nouveaux équipements fournis dans les	0	30 lits, 30 matelas, 01 échographe	Annuelle	PV de réception	Commune	• Comités de développement • Partenaires au	40 000 000

## Rapport d'étude : Mécanisme de CCAP dans la commune de Pouma

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Estimation des coûts
	Améliorer le niveau de satisfaction des ménages en rapport avec l'offre publique de service de santé dans la commune de Pouma		• 40 matelas ; • 01 échographe	formations sanitaires						développement • COSA • Services sectoriels	
		Approvisionner les pharmacies et pro-pharmacie en médicaments	Dotation en médicaments de 10 pharmacies / Pro-pharmacies et les formations sanitaires de la commune	Nombre de pharmacies / Pro-pharmacies ayant bénéficiées de dotations en médicaments	0	10	Annuelle	PV de livraison	Commune	• Comités de développement • Partenaires au développement • COSA • Services sectoriels	20 000 000
		Accroître l'effectif du personnel soignant qualifié	Plaidoyer pour l'affectation d'un personnel soignant supplémentaire dans certaines formations sanitaires de la commune	• 01 exemplaire de l'argumentaire • Nombre de personnels soignants affectés	0	20	Annuelle	• Fiche du personnel de santé du District de santé de Pouma • Notes de prise de service	Commune	• Comités de développement • Services sectoriels	PM
Éducation	Améliorer le niveau de satisfaction des ménages en rapport avec l'offre publique en service de l'éducation la commune de Pouma	Améliorer la qualité de l'encadrement dans les établissements scolaires	Construction et équipement de 3 blocs de 02 logements d'astreintes pour le personnel enseignant	Nombre de logements d'astreintes construits et équipés	0	6	Annuelle	PV de réception	Commune	• Comités de développement • Partenaires au développement • APEE • Services sectoriels	105 000 000
			Plaidoyer pour l'affectation du personnel enseignant supplémentaire dans les établissements scolaires de la commune, notamment ceux des cycles primaire et secondaire	• Nombre d'enseignants affectés dans les établissements scolaires	0	50	Annuelle	Notes d'affectation	Commune	• Comités de développement • Services sectoriels	PM
		Faciliter l'harmonisation des coûts de scolarité dans les établissements scolaires	Affichage des coûts conventionnels de scolarité	Nombre d'affichages réalisés dans chaque établissement scolaire	0	3	Annuelle	PV de réception	Commune	-partenaires au développement -Services sectoriels	2.000.000
		Accroître la quantité et la qualité des infrastructures et équipements des	Construction et équipement d'un bloc de 02 salles de classe équipées de 60 tables bancs dans 10 établissements;	Nombre de salles de classe construites et équipées	0	• 20 salles de classe • 600 tables bancs	Annuelle	PV de réception	Commune	• Comités de développement • Partenaires au développement • APEE • Services	200 000 000

## Rapport d'étude : Mécanisme de CCAP dans la commune de Pouma

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Estimation des coûts
Service Communal	établissements scolaires									sectoriels	
			Appui en manuels scolaires à 200 élèves ;	Nombre d'élèves bénéficiaires de manuels scolaires	0	200	Annuelle	Fiche de décharge	Commune	• Partenaires au développement • APEE • Services sectoriels	PM
			Création/construction d'établissements scolaires de cycles: • maternel (02) ; • primaire (03) ; • secondaire (01)	Nombre d'établissements scolaires créés/construits	0	• maternel (02) ; • primaire (03) ; • secondaire (01)	Annuelle	Arrêté ministériel PV de réception des travaux de construction	Commune	• Partenaires au développement • Services sectoriels	PM
	Améliorer le niveau de satisfaction de l'offre en services communaux auprès des ménages	Améliorer la communication sur les actions de la commune	Élaboration et vulgarisation du plan de communication de la commune	Existence d'un plan de communication	0	1	Annuelle	• Plan de communication • Rapport d'activité	Commune	• Partenaires au développement • Services sectoriels	300 000
			Équipement de 30 babilards (dont 01 dans chaque village/quartier de la commune)	Nombre de babilards mis en place	0	24	Annuelle	PV de réception	Commune	• Partenaires au développement • Services sectoriels	1 200 000
		Améliorer le niveau de participation des ménages aux actions de la commune	Organisation de campagnes de sensibilisation annuelle (01 par an pendant 02 ans) des ménages sur l'importance de la participation aux activités de la commune	Nombre de campagnes organisées	0	2	Annuelle	Fiche de présence	Commune	• Partenaires au développement • Services sectoriels	6 000 000
		Adoption d'une décision du conseil municipal contrignant les conseillers municipaux à restituer les travaux du conseil aux populations	Existence d'une délibération	0	1	Annuelle	Archives de la commune	Commune	• Partenaires au développement • Services sectoriels	PM	
<b>TOTAL</b>											<b>639 500 000</b>

La mise en œuvre de ce plan d'action pourrait coûter environ 639 500 000 FCFA.

**Tableau 40: Programme de dissémination et de présentation du plan d'actions**

<b>ACTIVITES</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>DATE DEBUT</b>	<b>DATE FIN</b>
<b>Réunion d'information préparatoire à l'atelier communal de restitution</b>	Rapport élaboré et disponible	OSC IPD-AC	Maire, Sectoriel, COPIL, PNDP	20/11/2018	23/11/2018
	Leçons apprises Changements attendus	OSC IPD-AC	Maire, Sectoriel, COPIL, PNDP	04/12/2018	04/12/2018
	Formalisation de l'engagement aux changements	OSC IPD-AC	Maire, Sectoriel, COPIL, PNDP		
	Négociation de la prochaine évaluation	OSC IPD-AC	Maire, Sectoriel, COPIL, PNDP		
<b>Atelier communal de restitution</b>					
<b>Diffusion des résultats</b>	Diffusion des résultats	OSC IPD-AC	Maire, Sectoriel, COPIL, PNDP	07/01/2019	07/01/2019

## ANNEXES

**Annexe 1 : Liste des enquêteurs et superviseur sélectionnés pour la commune de Pouma**

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALITE
1	<b>TZEGOUO</b> Marie Alvisse	Coordonateur
2	<b>ZOUMBE</b> Florine Adofine	Superviseur
3	<b>LIMA III</b> Joseph	Enquêteur
4	<b>BIKOE</b> Olivier	Enquêteur
5	<b>INNANGA</b> NANCY	Enquêteur
6	<b>NGO TOLEN</b> Viviane	Enquêteur
7	<b>NYEMECK NYEMECK</b> Christian	Enquêteur
8	<b>BAYANG BAYANG</b> Dénis	Enquêteur
9	<b>YAB BELL</b> Patrice	Enquêteur
10	<b>OUM NGANBE</b> Luc Brice	Enquêteur
11	<b>NGO POUHE</b> Antoinette	Enquêteur
12	<b>MAKON HIAG MBOG</b> Joseph	Enquêteur

**Annexe 2 : Questionnaire de l'enquête**

***Citizen Report Card***

***Évaluation des services publics dans la commune de XXXXXX***

<b><u>Section I. SIGNALETIQUE</u></b>		
<b>A01</b>	Région _____	<input type="checkbox"/>
<b>A02</b>	Département _____	<input type="checkbox"/>
<b>A03</b>	Arrondissement/Commune _____	<input type="checkbox"/>
<b>A04</b>	Numéro du Lot	<input type="checkbox"/>
<b>A05</b>	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement	<input type="checkbox"/>
<b>A06</b>	Strate de résidence : 1=Urbaine 2=Sémi-urbaine 3=Rurale	<input type="checkbox"/>
<b>A07</b>	Nom de la localité _____	<input type="checkbox"/>
<b>A08</b>	Numéro de structure	<input type="checkbox"/>
<b>A08</b> <b>a</b>	Numéro du ménage dans l'échantillon	<input type="checkbox"/>
<b>A09</b>	Nom du chef de ménage	
<b>A10</b>	Age du chef de ménage (en année révolue)	<input type="checkbox"/>
<b>A11</b>	Sexe du chef de ménage : 1=Masculin 2=Féminin	<input type="checkbox"/>
<b>A12</b>	Nom de l'enquêté	
<b>A13</b>	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes)	<input type="checkbox"/>
<b>A14</b>	Sexe de l'enquêté : 1=Masculin 2=Féminin	<input type="checkbox"/>
<b>A15</b>	Age de l'enquêté (en année révolue)	<input type="checkbox"/>
<b>A16</b>	Téléphone de l'enquêté	<input type="checkbox"/>
<b>A17</b>	<b>Date de début d'enquête</b>	<input type="checkbox"/>
<b>A18</b>	<b>Date de fin d'enquête</b>	<input type="checkbox"/>
<b>A19</b>	<b>Nom de l'enquêteur</b>	<input type="checkbox"/>
<b>A20</b>	<b>Nom du superviseur communal</b>	
<b>A21</b>	<b>Résultat de la collecte</b> 1=Enquête complète 2=Enquête incomplète 3=Refus 4=Absence d'un répondant compétent 5=Logement vide ou pas de logement à 96=Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/>
	(Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)	
<b>A22</b>	<b>Appréciation de la qualité de l'enquête</b> 1=Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très m	<input type="checkbox"/>

**Section II. EAU POTABLE**

<b>H01</b>	Quels systèmes publics d'approvisionnement en eau existe-t-il dans votre village/quartier ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes) Autre système ?	1=oui 2=non A. Puits avec pompe B. Puits à ciel ouvert C. Puits protégé D. Forages avec pompe à motricité humaine E. Source/ rivière F. Adduction en eau potable	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 → H14		<input type="checkbox"/>

<b>Section II. EAU POTABLE</b>		
<b>H02</b>	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 1=Puits avec pompe 4=Forages avec pompe à motricité humaine 2=Puits à ciel ouvert 5=Source/ rivière 3=Puits protégé 6=Adduction en eau potable	<input type="checkbox"/>
<b>H03</b>	Quelle est la qualité de cette eau ? 1=Bonne 2=Mauvaise 3=Indifférent	<input type="checkbox"/>
<b>H04</b>	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui 2=Non 8=NSP	<input type="checkbox"/>
<b>H05</b>	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui 2=Non 8=NSP	<input type="checkbox"/>
<b>H06</b>	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui 2=Non 8=NSP	<input type="checkbox"/>
<b>H07</b>	Payez-vous pour avoir cette eau ? 1=Oui 2=Non Si non → H08	<input type="checkbox"/>
<b>H07a</b>	Si oui, combien dépensez-vous en moyenne par mois? (inscrire un montant en FCFA)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<b>H07b</b>	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnables 3=Insignifiant	<input type="checkbox"/>
<b>H08</b>	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
<b>H09</b>	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour aller, puiser l'eau et revenir ? 1=Sur place 2=Moins de 15 minutes 3=Entre 15 et 30 minutes 4=Plus de 30 minutes	<input type="checkbox"/>
<b>H10</b>	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ..... ? 1=Oui 2=Non Si non → H11.	<input type="checkbox"/>
<b>H10a</b>	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ..... , après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore	<input type="checkbox"/>
<b>H10b</b>	Par qui a-t-il été remis en service ? Autre ?  1=Oui 2=Non A=Maire (commune) B=Etat C=Une élite D=Le comité de gestion du point d'eau E=Chef de village/quartier F=CAMWATER/SNEC/CDE G=Autres partenaires :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<b>H11</b>	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui → H13	<input type="checkbox"/>
<b>H12</b>	Si non, quelle est la fréquence quotidienne d'approvisionnement en eau potable de votre ménage ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois	<input type="checkbox"/>
<b>H13</b>	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
<b>H14</b>	Avez-vous exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ..... ? 1=Oui 2=Non Si non → H18	<input type="checkbox"/>
<b>H15</b>	A qui vous êtes-vous adressés ? (plusieurs réponses possibles) Autre ?  1=oui 2=non A. Maire (commune) B. Etat C. Une élite D. Le comité de gestion du point d'eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC X. Autres partenaires :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<b>H16</b>	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2=Non Si non → H18	<input type="checkbox"/>
<b>H17</b>	Si vous avez eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=moins d'un mois 3=Plus de trois mois 2=Entre un mois et trois mois	<input type="checkbox"/>

<b><u>Section II. EAU POTABLE</u></b>			
<b>H18</b>	De manière globale, quel est votre niveau de satisfaction de l'approvisionnement en eau dans votre village ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → H20.	<input type="checkbox"/>	
<b>H19</b>	Donnez les raisons de votre insatisfaction de l'approvisionnement en eau dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison?	1=oui 2=non A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<b>H20</b>	Quelles sont vos attentes en matière d'approvisionnement en eau potable ? (plusieurs réponses possibles). Autre attente ?	1=oui 2=non A. Points d'eau supplémentaires B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants C. Remise en service des points d'eau en panne D. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants E. Réduction du prix; X. Autres à préciser : _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

<b><u>Section III. SANTE</u></b>		
<b>S01</b>	Quelle est la formation sanitaire la plus proche de votre ménage ? 1= Centre de santé intégré public 2= Hôpital/CMA 3= Centre de santé privé	<input type="checkbox"/>
<b>S02</b>	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre la formation sanitaire la plus proche de votre village ? 1=Moins 15 minutes 2=Entre 15 et 30 minutes 3=Plus de 30 minutes	<input type="checkbox"/>
<b>S03</b>	Où vont de préférence les membres du ménage lorsqu'ils ont des problèmes de santé ? (Une seule réponse) 1=Centre de santé intégré public 5=Au marché/kiosque de médicaments 2=Hôpital /CMA 6=Chez un personnel de santé 3=Centre de santé privé 7=Me soigne moi-même. 4=Tradi-praticien	<input type="checkbox"/>
<b>S04</b>	Un membre de votre ménage a-t-il utilisé au moins une fois la formation sanitaire la plus proche au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ..... ? 1=Oui 2=Non Si non → S17	<input type="checkbox"/>
<b>S05</b>	Qui est responsable de cette formation sanitaire? 1=Médecin 3=Aide Soignant 8=Ne sait pas 2=Infirmier 4=Autre (à préciser) _____	<input type="checkbox"/>
<b>La dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire,</b>		
<b>S06</b>	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
<b>S07</b>	Le petit matériel (ciseaux, seringues, etc.) était-il toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	<input type="checkbox"/>
<b>S08</b>	Votre formation sanitaire (CMA ou Hôpital) disposait-t-elle des salles d'hospitalisation ? 1=Oui 2=Non Si non → S10.	<input type="checkbox"/>
<b>S09</b>	Quel nombre de lits avez-vous trouvé dans les salles d'hospitalisation? 1=Moins de 5 lits 2=Entre 5 et 10 lits 3=Plus de 10 lits 4=Ne sait pas.	<input type="checkbox"/>
<b>S10</b>	Combien avez-vous payé pour une consultation ? (Frais de session) 1=Gratuit 3=Entre 500 et 1000 FCFA 2=Moins de 500 FCFA 4=Plus de 1000 FCFA Si S09=1 → S14	<input type="checkbox"/>
<b>S11</b>	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnables 3=Insignifiant	<input type="checkbox"/>
<b>S12</b>	En plus des frais de session, la personne ayant été à la formation sanitaire a-t-elle donné quelque chose au personnel pour qu'il s'occupe mieux d'elle ? 1=Oui 2=Non Si non → S14	<input type="checkbox"/>
<b>S13</b>	Si oui, cette personne a-t-elle payé librement ou le personnel le lui a demandé ? 1=Initiative personnelle 2=Demande du personnel	<input type="checkbox"/>
<b>S14</b>	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais	<input type="checkbox"/>

<b><u>Section III. SANTE</u></b>						
<b>S15</b>	Existe-t-il une pharmacie/pro-pharmacie dans cette formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non →					<input type="checkbox"/>
<b>S16</b>	Les médicaments y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 3=Ne sait pas					<input type="checkbox"/>
<b>S17</b>	La formation sanitaire la plus proche permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans le village ? 1=Oui 2=Non					<input type="checkbox"/>
<b>S18</b>	De manière globale, quelle est votre niveau de satisfaction des services de santé offerts par la formation sanitaire la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si S18=1 ou 2 → S20					<input type="checkbox"/>
<b>S19</b>	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services de santé de votre village ? (plusieurs réponses possibles) Autre raison ?	1=Oui 2=Non A. Eloignement des formations sanitaires B. Mauvaise qualité des services offerts C. Insuffisance des formations sanitaires D. Manquements liés au Personnel de la formation sanitaire E. Mauvaise gestion de la formation sanitaire F. Insuffisance de médicaments G. Mauvaise qualité/Insuffisance des équipements H. Coût élevé de l'accès aux soins de santé X. Autres (à préciser) :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>			
<b>S20</b>	Avez-vous des attentes en matière de services de santé ? Autre attente ?	1=Oui 2=Non A. Formations sanitaires supplémentaires B. Approvisionnement en médicament C. Affectation d'un personnel D. Formations sanitaires équipées X. Autres à préciser	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>			

<b><u>Section IV. EDUCATION</u></b>					
	<b>Cycle d'enseignement →</b>	<b>Maternel</b>	<b>Primaire</b>	<b>Secondaire</b>	<b>Centre de formation professionnelle</b>
<b>E01</b>	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle d'enseignement « Nom du cycle » ? 1=Oui 2=Non 3=Non concerné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>E02</b>	Combien d'enfants de votre ménage fréquentent l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) le plus proche ? (inscrire le nombre devant chaque cycle)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<b>E03</b>	Combien de km parcouruent en moyenne les enfants de votre ménage pour aller à l'école du/de (nom du cycle) ? 1=Moins de 1 Km 2=Entre 1 et 5 Km 3=Plus de 5 Km 8=NSP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>E04</b>	Quel est en moyenne le temps mis par les enfants de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) le plus proche ? (en minutes) 998=NSP	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<b>E05</b>	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquentent les enfants de votre ménage a-t-il un cycle complet ? 1=Oui 2=Non 8=NSP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 <sup>er</sup> cycle <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	2 <sup>ème</sup> cycle <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

<b>E06</b>	La SAR/SM dans laquelle fréquentent les enfants de votre ménage, dispose-t-elle d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines? 1=Oui 2=Non 3=Ne Sait Pas				<input type="checkbox"/>
<b>E07</b>	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquentent les enfants de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non 8=NSP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>E08</b>	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) où fréquentent les enfants de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non 8=NSP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>E09</b>	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) où fréquentent les enfants de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non 8=NSP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<b>E10</b>	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) les enfants du ménage sont scolarisés dans le (nom du cycle)? 1=Moins de 30 3=Plus de 60 2=Entre 30 et 60 4=Ne Sait Pas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>E11</b>	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) les enfants de votre ménage sont scolarisés? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irégulier 8=NSP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>E12</b>	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, scolarité, APEE) des enfants de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année? (inscrire le montant moyen ou « Ne Sait Pas »)	 ----- --(en FCFA)	 ----- (en FCFA)	 ----- (en FCFA)	 ----- (en FCFA)
<b>E13</b>	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnables 3=Insignifiant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>E14</b>	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette les enfants du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non 8=NSP Si NON ou NSP →E16	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>E15</b>	Ces frais payés en plus dans le (nom du cycle) vous-ont-ils été imposés ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>E16</b>	Lorsque les salles de classe de l'école du (nom du cycle) dans laquelle les enfants du ménage sont scolarisés, sont endommagées qui s'occupe des réfections ? 1=Oui 2=Non A. L'APEE B. Le Maire (Commune)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	<p>C. Une organisation du village  D. Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP  E. Les Elites  X. Autres partenaires (à préciser)    Autre ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>E17</b>	<p>De manière globale, quelle est votre niveau de satisfaction des services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifferent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 E22.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>E18</b>	<p>Donnez les raisons de votre insatisfaction des services de l'éducation dans le (nom du cycle) de base dans votre village ? (Plusieurs réponses possibles)</p> <p>Autre raison ? 1=Oui 2=Non</p> <p>A. Eloignement des services d'éducation  B. Insuffisance de salles de classe  C. Insuffisance d'équipements  D. Insuffisance des écoles  E. Manquements liés au Personnel  F. Absence de distribution de manuels scolaires  G. Mauvais résultats  H. Coûts élevés de la scolarité  X. Autres à préciser</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>E19</b>	<p>Avez-vous des attentes en matière de services de l'éducation dans le (nom du cycle)?</p> <p>(Plusieurs réponses possibles)</p> <p>Autre attente ? 1=Oui 2=Non</p> <p>A. Avoir une école plus proche  B. Ajouter des salles de classe  C. Ajouter des Equipements  D. Ajouter les écoles  E. Ajouter le personnel  F. Distribuer les manuels scolaires  G. Améliorer les résultats  H. Diminuer les coûts  X. Autres (à préciser)</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<b>Section V. SERVICE COMMUNAL</b>							
<b>Services communaux</b>	<p><b>C01</b> Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ..... ? 1=Oui 2=Non → service suivant</p>	<p><b>C02</b> Comment avez-vous été accueilli, lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal</p>	<p><b>C03</b> Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? 1=Au plus un jour 2=Entre un jour et une semaine 3=Entre une semaine et un mois 4=Entre un mois et trois mois 5=Plus de trois mois 6= En cours Si <i>C03=1, 2, 3, 4 ou 5</i> → <i>C04</i></p>	<p><b>C03a</b> Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (en jour)</p>	<p><b>C04</b> Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisonnables 2=Long 3=Très long Si <i>C04=1</i> → <i>C06</i></p>	<p><b>C05</b> Si <i>C04=2 ou 3</i>, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=Corruption 4=Autres (à préciser)</p>	<p><b>C06</b> Avez-vous eu à payer un pourboire pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non</p>
Etablissement d'actes de naissance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certification de copie de documents officiels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Permis de bâtir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Acte de décès	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Acte de mariage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certificat de domicile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Validation des plans de localisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Informations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>C07</b>	Un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées villageoises en vue de l'élaboration du Plan Communal de Développement ? 1=Oui 2=Non						<input type="checkbox"/>
<b>C08</b>	Un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? 1=Oui 2=Non						<input type="checkbox"/>
<b>C09</b>	Un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non						<input type="checkbox"/>
<b>C10</b>	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						<input type="checkbox"/>
<b>C11</b>	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la planification des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						<input type="checkbox"/>
<b>C12</b>	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						<input type="checkbox"/>
<b>C13</b>	De manière globale, quel est votre niveau de satisfaction des services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Pas satisfait Si 1 ou 2 → <i>C15</i>						<input type="checkbox"/>
<b>C14</b>	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services communaux (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?		<p>1=Oui 2=Non</p> <p>A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers</p> <p>B. Construction de 10 points d'eau supplémentaires des populations dans la gestion communale</p> <p>C. Manquements liés au Personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil,.....)</p> <p>D. Non-visibilité de l'action communale</p>				

		<p>E. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) X. Autres (à préciser)</p>	<input type="checkbox"/>
<i>C15</i>	<p>Qu'attendez-vous de l'équipe communale? (Plusieurs réponses possibles – par ordre d'importance). Autre attente ?</p>	<p>1=Oui      2=Non</p> <p>A. Plus d'implication des populations dans la prise de décision B. Plus de communication sur les actions de la commune C. Plus de transparence dans la gestion D. Plus de proximité avec les administrés X. Autres (à préciser) :</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

**Annexe 3 : Rapport de l'atelier de restitution**

**Annexe 4 : Arrêté communal mettant en place le comité de pilotage de l'opération du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la commune**